

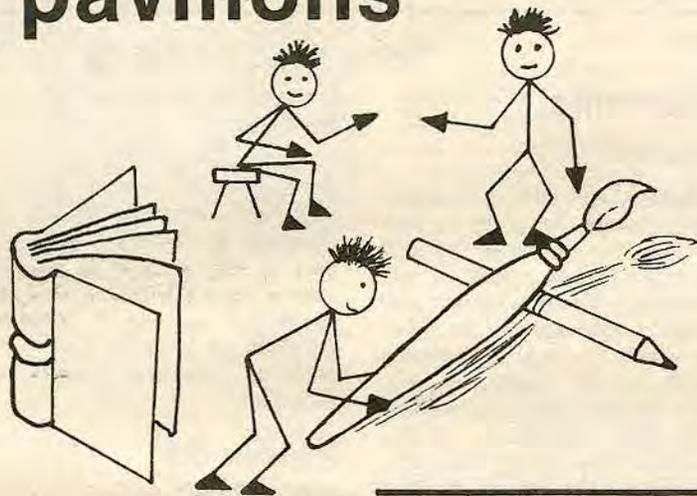
l'Uqam hebdo

La semaine culturelle dans cinq pavillons

Cette fois, pas un "salon des modules". Pas de performances artistiques. Pas de centralisation dans les seuls pavillons du campus centre-ville. À quoi ressemblera alors la Semaine culturelle 83 qui aura lieu cette semaine, de lundi à jeudi inclusivement?

"L'événement se tiendra dans cinq pavillons, annonce Johanne Fortin, des services communautaires. Au Aquin, au Jasmin, au pavillon des sciences, au Lafontaine, au Athanase-David. Les gens ont voulu intervenir chez eux pour parler des activités auxquelles ils s'adonnent réellement. Ils en parleront à travers des produits de grande qualité mais sans souci de performance. L'objectif n'est pas de faire connaître chaque module, la semaine d'accueil remplit cette fonction. Il s'agit de faire émerger la réalité de l'UQAM, dans sa complexité et sa diversité: "tout un ensemble". De se rendre visibles les uns aux autres."

Visibles, de multiples manières, inédites ou traditionnelles. Au nombre des premières: marathon d'écriture du collectif d'intervention de l'Écritoire (module d'études littéraires) sur la Grande Place du mercredi midi au jeudi midi sans interruption; au module d'art dramatique: les spectateurs pourront circuler en silence entre huit acteurs en processus d'après le travail physique et plastique de Grotowski; lancement d'un journal interne au module d'enseignement en adaptation scolaire; au Lafontaine toujours: lancement d'un ouvrage sur la psycho-motricité en classe, tenue d'une journée d'information sur l'ouverture d'une garderie.



Tables-rondes, panels, conférences, débats, ateliers émailleront également le calendrier de la semaine. À titre d'illustrations: atelier du Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS): "Comment votre réseau interpersonnel a-t-il changé au cours des cinq dernières années?"; du même organisme: table-ronde sur "L'impact des micro-ordinateurs sur les pratiques sociales"; aux sciences: exposés scientifiques et de vulgarisation sur les pluies acides; en formation des maîtres: débat-conférence sur "La pédagogie, pas celle des autres, la nôtre". Le seul conférencier de l'extérieur a été invité par les étudiants juifs de l'UQAM: M. Finkielkraut présentera son nouveau livre "La réprobation d'Israël"; il est également l'auteur de "Le juif imaginaire" et de "Le nouveau désordre amoureux".

Des kiosques d'animation un peu partout: du mouvement écologique, du groupe biblique, du laboratoire de didactique en mathématiques, du certificat en sciences de l'environnement, du module de linguistique, etc. Des présentations de travaux de profs et d'étudiants en design graphique. Des visites de labos au Émile-Girard. Bon nombre de projections audiovisuelles dont trois inscrites au programme par les étudiants en histoire de l'art: "Vérités et mensonges" d'Orson Wells; "Orfèvrerie québécoise" et "Splash" sur les arts contemporains.

Pour ne rien manquer, on serait bien avisé de se procurer le programme complet disponible sur les présentoirs dans lequel on trouve les genres et thèmes des activités, les lieux, heures et à l'occasion de brèves descriptions.

D.N.



Rétrospective Louise Gadbois

— page 24

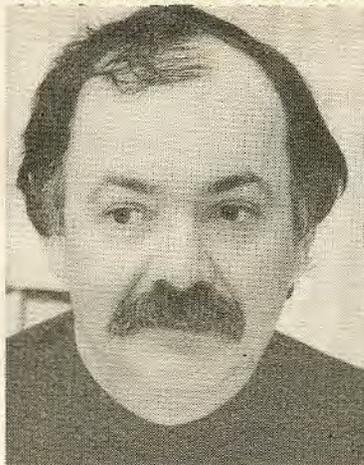
Délinquants financiers, l'ordinateur vous a à l'oeil!

Extrêmement facile, depuis l'informatisation des dossiers étudiants, de repérer les délinquants financiers, c'est-à-dire les étudiants qui repoussent toujours le moment de payer leurs frais de cours, sans prendre les dispositions voulues. L'Université, dorénavant, sévit! Ces jours-ci, le service des dossiers universitaires fait parvenir un avis aux quelques 1 500 retardataires, leur spécifiant:

...qu'ils ne pourront recevoir de relevé de notes ni se réinscrire à une session ultérieure tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas acquitté les sommes dues à l'Université ou qu'ils n'auront pas pris arrangement pour ce faire...

M. Jean-Claude Clark, directeur du service des dossiers étudiants

dit pourquoi l'Université entend contrôler plus étroitement ce phénomène de la "délinquance" financière: "Il faut empêcher les étudiants d'accumuler des dettes



M. Jean-Claude Clark

jusqu'à l'étouffement. Quelques centaines d'étudiants en sont là. Nous voulons les forcer à prendre des arrangements avec l'Université. Plusieurs modalités d'entente sont possibles, mais encore faut-il s'en prévaloir."

Ce qui est certain, commente M. Clark, c'est que les étudiants non en règle avec l'institution, seront pénalisés, en vertu de la politique révisée de perception de frais de scolarité et autres frais payables par les étudiants(es).

De son côté, le directeur du service de la trésorerie et des comptes étudiants, M. Léo Jodoin mentionne qu'il n'est pas question de prendre les étudiants à la gorge, "mais, nous voulons qu'ils nous prennent au sérieux". Trop d'étudiants, dit-il, ont pris la mauvaise habitude de laisser leurs comptes en souffrance. Ce temps est révolu. "Nous allons donner aux étudiants en difficulté des délais raisonnables et des facilités de paiement, mais tous devront venir s'entendre là-dessus avec nous."

M. Jodoin rappelle que les étudiants peuvent également frapper à la porte du service de l'aide financière de l'UQAM s'ils prévoient être coincés dans leur paiement de scolarité. "Ce qu'ils doivent surtout retenir, c'est de voir à leurs affaires dès le début de la session... ne pas s'imaginer qu'avec le temps, les choses s'arrangeront d'elles-mêmes."

Et par dessus tout, ne pas croire qu'ils échapperont à l'oeil de l'ordinateur!

H.S.

Baudrillard en communication

M. Jean Baudrillard, "l'enfant terrible de la sociologie", "le terroriste de Nanterre", séjournera au département des communications du 14 au 25 mars. Le jeudi 17 mars à 19h30, à la salle AM-050, il prononcera une conférence publique intitulée "Les stratégies fatales".

M. Baudrillard a publié, entre autres: "La société de consommation, ses mythes, ses structures", "Le PC ou les paradis artificiels du politique", "Les majorités silencieuses et la fin du social", "L'effet Beaubourg", "Oublier Foucault".

M. Gérard Bonnot, du Nouvel

Observateur, qui lui consacrait un article il y a quelques années, concluait ainsi: "Baudrillard est toujours assistant à Nanterre: ses théories n'enchantent pas les autorités universitaires. Ses confrères en sociologie l'ont renié... Les marxistes, orthodoxes ou hérétiques, dénoncent son idéalisme. Michel Foucault ne lui pardonne pas les propos qu'il a tenus sur la sexualité. Même les gauchistes hésitent à suivre un homme qui refuse de lancer des mots d'ordre... Jean Baudrillard est seul. Et c'est normal. C'est la place, infamante, de l'autodidacte. Mais c'est aussi celle, inspirée, du prophète."

Rôtisserie

Au
Poulet
Doré

340 est. rue
Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis

clinique dentaire

jacques cournoyer, dmd
paul lacoste, dmd

870 est, de maisonneuve,
édifice les atriums
842-9557



La Corporation professionnelle
des comptables généraux licenciés
du Québec

Finissants du Baccalauréat, option comptabilité

Vous désirez oeuvrer dans l'entreprise privée, dans les secteurs public ou para-public, ou à votre compte à titre d'expert-comptable?

Aujourd'hui plus que jamais, les emplois intéressants requièrent un titre professionnel comptable. Assurez-vous un avenir de choix en joignant les rangs des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.)!

Nos conditions d'examens et de stage vous plairont par leur diversité et leur souplesse.

La date limite d'inscription à la Corporation en vue de la prochaine session d'examens finals est le 1er avril 1983.

Renseignez-vous et procurez-vous notre Programme de formation en écrivant à la

Direction de la Formation
Corporation professionnelle
des comptables généraux
licenciés du Québec
152, rue Notre-Dame est
3e étage
Montréal, Qué. H2Y 3P6
Tél.: (514) 861-1823



Université du Québec à Montréal

CONFERENCE S.T.S.

17 MARS 12h15 HA-1745

LA ROBOTIQUE EST-ELLE UNE SOLUTION TECHNIQUE A LA CRISE?

Joël Le Quément, économiste, Paris Sud, auteur de *La robotique: enjeux économiques et sociaux*, (1981);

Claude Gelé, ingénieur, rédacteur de la revue *Sciences et Techniques*;

Charles Halary, sociologue, Groupe de Recherche et d'Etude sur la Technique et la Société (GRETS), UQAM;

Alain Dubuc, journaliste économique, Journal La Presse.

Famille des Sciences humaines

STS

Science technologie et société

Séminaires et conférences sur la robotique

Le Centre interuniversitaire d'études européennes (CIEE) et le Groupe de recherche et d'étude sur la technique et la société du département de sociologie (GRETS) convient la communauté universitaire à une série d'événements portant sur le thème de "La robotique".

- le mardi 15 mars, au CIEE, dans le cadre des conférences Marc Bloch: conférence de M. Noël Le Quément sur "La robotique sur le marché mondial et la place de l'Europe". M. Le Quément est professeur d'économie à l'Université de Paris Sud et membre de la Mission robotique du ministère de la Recherche et de l'Industrie.

Salle 8800 du Carré Philipps, à 19h30.

- le mercredi 16 mars, au département de sociologie: séminaire de M. Le Quément autour de son ouvrage "Les robots: enjeux économiques et sociaux" paru en 1981. Salle A-5135, de 17h à 20h.

- le jeudi 17 mars: panel Science, Technologie et Société sur "La robotique est-elle une solution technique à la crise". Participants: MM. Le Quément, Claude Gelé (rédacteur en chef adjoint de "Sciences et Techniques" et de "La lettre des sciences et techniques"), Charles Halary (du GRETS et du département de socio de l'UQAM), Alain Dubuc (chroni-

queur économique à La Presse). Salle A-1745 à 12h15.

- le mercredi 23 mars, au département de socio: séminaire de M. Gelé, également journaliste indépendant spécialisé en robotique, en automatisme et en information industrielle. Salle A-5135, de 17h à 20h.

Pour l'occasion, le service de l'audiovisuel produira une conférence audiovisuelle le lundi 14 mars, de 19h à 21h, au studio 3. M. Noël Le Quément y abordera sous le thème général "Des robots et des hommes" la question de l'automatisation de l'industrie. La conférence sera émise sur câble, en interaction avec Rimouski et Chicoutimi.

de choses et d'autres ...

Débat-midi au LABREV

Un débat-midi intitulé "Une politique sociale de plein emploi: pourquoi?" aura lieu le jeudi, 17 mars dans la salle J-2930 du pavillon Jaşmin. Diane Bellemare, professeure au département des sciences économiques et Jean-Michel Cousineau, de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, participeront aux discussions. La rencontre vise à souligner la parution récente d'un ouvrage de Mme Bellemare et de Mme Lise Poulin-Simon, de l'IRAT, portant sur cette question.

Conférence AIESEC

Le 21 mars, salle AM-050, à 20 h., buffet-conférence organisé par les membres de l'Association internationale des étudiant(es) en

sciences économiques et commerciales.

Le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair traitera des innovations en matière de transport et d'industrie du transport. Il fera le parallèle avec la France où il a séjourné. Prendra également la parole Madame Bardieux, du ministère des Transports de France et chargée de mission.

Retour du Pôle Sud

En novembre dernier, MM. Maurice Morency, géochimiste et professeur-chercheur aux sciences de la Terre ainsi qu'Alain Tremblay, étudiant diplômé, participaient à une mission scientifique internationale en Antarctique. Ils en sont revenus depuis peu, sains et saufs, chargés d'échan-

teillons à analyser, de nouveaux projets de recherche et de documents visuels, imposant matériel didactique à l'aide duquel ils souhaitent faire connaître l'Antarctique au grand public.

Au LAREHS

Organisé par le LAREHS: une conférence sur "L'impact des projets hydro-électriques de l'Hydro-Québec sur les populations locales", le vendredi 18 mars, 9h à midi. L'endroit: Salle Frayé, 3e étage des Atriums, 870 es. boul. de Maisonneuve. Tous les intéressés sont bienvenus.

Conférence de P. Ranger

Le groupe de recherches et d'intervention en idéologie présente le lundi 14 mars une conférence de M. Philippe Ranger sur "l'unité de l'idéologue et du politique". À 18 h., à la salle A-4086. L'entrée est libre.

Psychologie

Le président de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec, M. Michel Sabourin, sera à l'UQAM le mercredi 23 mars. Il prononcera une conférence intitulée: "Perspective du marché du travail en psychologie..." L'endroit: pavillon Read, salle 1020, à midi. Une initiative du département de psychologie de l'UQAM.



Résines et plastiques: des oeuvres transparentes

Douze étudiants au bacc. en arts plastiques exposent cette semaine (du 15 au 19 inclusive-ment), leurs sculptures produites au cours de l'année en atelier de "Résines et plastiques" animé par M. Clément Picard, du département d'arts plastiques.

L'exposition, qui a lieu au foyer de la salle Alfred-Laliberté, regroupe une trentaine d'oeuvres présentant une caractéristique commune: l'emploi du polyester, résine de coulée, matériau dont la transparence est la principale qualité. Pour le reste: chacun, chacune sa manière, son style, son genre sculptural. Les oeuvres sont

de divers formats, épousent des formes géométriques ou organiques, comptent ou non des insertions de matières végétales, de métal, pierre, bois, colorant, etc.

Après une première tentative de présentation de leurs travaux au public l'an dernier, les étudiants n'ont pas hésité à répéter l'événement à nouveau cette année: les visiteurs avaient plus que favorablement accueilli l'ensemble des oeuvres. Le groupe d'étudiants souhaite que le public laisse cette fois encore... transparaître sa satisfaction.

D.N.

l'Uqam hebdo

Editeur
Le service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Section information-publications
responsable: Pierre Gélinas
Rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier,
Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène
Sabourin.
Tél.: 282-6179.
L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

Publicité: Micheline Chartier
Tél.: 282-6179
Photographies, Gilles St-Pierre, Roger
Bernard, service d'audiovisuel.

Lettres à l'Uqam
Les lettres à l'Uqam doivent avoir au maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi, à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Le plan triennal 1982-1985 de l'Université du Québec à Montréal

Le plan triennal de l'Université du Québec à Montréal pour 1982-85 a passé le cap de la première phase, suite à un processus de réflexion auquel l'ensemble de la communauté universitaire a été associé par voie de consultation.

Cette première partie du plan triennal esquisse la problématique générale de développement de l'Université et définit les orientations et les axes qui l'inspireront au cours des prochaines années.

Un document, mis au point par le Comité conjoint du Conseil d'administration et de la commission des études sur le plan triennal, synthétise la **première partie: problématique, orientation et axes**. C'est ce qui est publié aujourd'hui. Le document, de l'avis du Comité, s'est voulu le reflet fidèle des consensus qui se sont dégagés de la consultation des unités pédagogiques et administratives de l'Université, ainsi que des trois sous-commissions et du comité des services à la collectivité, du Conseil d'administration et de la commission des études.

Le comité conjoint du Conseil d'administration et de la commission des études, présidé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Claude Corbo, est composé des professeurs Pierre Filiatrault et André Vanasse, membres du Conseil d'administration; Michel Allard, André G. Bourassa, Fernand Couturier et Jacques Lefebvre, membres de la commission des études; des vice-recteurs Michel Leclerc (administration et finances) et Florence Junca-Adenot (communications), ainsi que du directeur du bureau de la recherche institutionnelle, monsieur Yvon Lussier.

...

Pour articuler cette opération de réflexion, il était nécessaire d'établir d'abord le contexte spécifique et général dans lequel elle s'inscrit. C'est ce que l'on trouve dans le premier chapitre. Une fois établie la problématique, le document aborde le problème des orientations: on en a retenu huit. Qu'est-ce qu'on entend par orientation? Le terme "d'orientation" a un sens très précis dans le présent contexte, sens que le Comité a voulu préciser en s'inspirant d'un passage du document de la vice-présidence à la planification de l'UQ intitulé **Projet de guide de préparation des plans triennaux de l'Université du Québec pour 1982-85**: "Une orientation peut concerner autant une fonction qu'un type de clientèle, que des moyens employés ou que tout autre élément caractéristique des actions à privilégier. C'est ainsi que la décentralisation de l'enseignement universitaire, le développement de programmes de deuxième cycle, le développement de programmes intensifs de perfectionnement professionnel, la coopération interinstitutionnelle, l'évaluation et la consolidation des programmes de premier cycle, ou la coopération avec l'industrie constituent autant d'exemples différents d'orientations qui peuvent être retenues".

Les orientations constituent ainsi des choix institutionnels et expriment des priorités qui devront normalement se manifester par des buts et des objectifs précis. Les orientations sont les choix en toutes matières sauf en regard des divers champs d'études ou des diverses disciplines.

...

Après avoir traité des orientations, le document s'attache à définir les axes de l'Université. Comme les orientations, les axes expriment des choix institutionnels; cependant comme l'établit le document de la vice-présidence à la planification, il y a une différence importante entre les deux concepts: "les axes servant à qualifier ces choix (institutionnels) au plan des disciplines, tandis que les orientations servent à les qualifier sous tout autre rapport.

"Un axe de développement pourrait ainsi être aussi général que le "génie" comme il pourrait être aussi limitatif que le "génie métallurgique".

Les axes ne sont pas synonymes de famille ou de secteur parce qu'il s'agit, fondamentalement, de réalité de nature différente: les axes expriment des réalités scientifiques et disciplinaires, alors que les familles et les secteurs constituent des réalités administratives.

Si l'on tente de circonscrire davantage la notion, on peut dire que les axes de l'Université sont les diverses régions particulières du territoire du savoir et des connaissances que l'UQAM occupe, par ses programmes d'étude, par ses activités de recherche, par ses départements. Dans certaines régions, d'autres universités sont aussi présentes; dans d'autres régions très particulières, il se trouve que l'UQAM est seule. Enfin, il y a les régions où l'UQAM n'est pas présente. Les axes expriment donc l'implication de l'UQAM dans des diverses disciplines et des divers champs d'étude dont l'ensemble (incluant ceux qui ne sont pas présents à l'UQAM) constitue la totalité des savoirs et des connaissances actuels.

Les axes sont donc des lieux disciplinaires privilégiés d'action, d'intervention et de développement de l'UQAM.

...

Ce document sera suivi de deux autres correspondant aux deux prochaines étapes du plan triennal de l'UQAM pour 1982-85.

La deuxième étape du plan, présentement en cours, s'attache à définir les buts et les objectifs que l'Université, par ses différentes unités pédagogiques et administratives, poursuivra afin de réaliser ses orientations et ses axes. Dans une troisième et dernière étape, l'UQAM définira les moyens et les ressources affectés à la réalisation des buts et des objectifs.

La préparation du plan triennal - en trois étapes - s'inscrit dans un cadre méthodologique arrêté par la vice-présidence à la planification de l'Université. Cependant, le plan triennal de l'UQAM, si l'on se fie à la première partie, exprime bien la réalité, la problématique et les préoccupations de la collectivité de l'UQAM.

Les membres du comité conjoint du conseil d'administration et de la commission des études



M. André Bourassa



M. Claude Corbo



M. Fernand Couturier



M. Pierre Filiatrault



Mme F. Junca-Adenot



M. Michel Leclerc



M. Jacques Lefebvre



M. Yvon Lussier



M. André Vanasse

Fait également partie du comité: M. Michel Allard

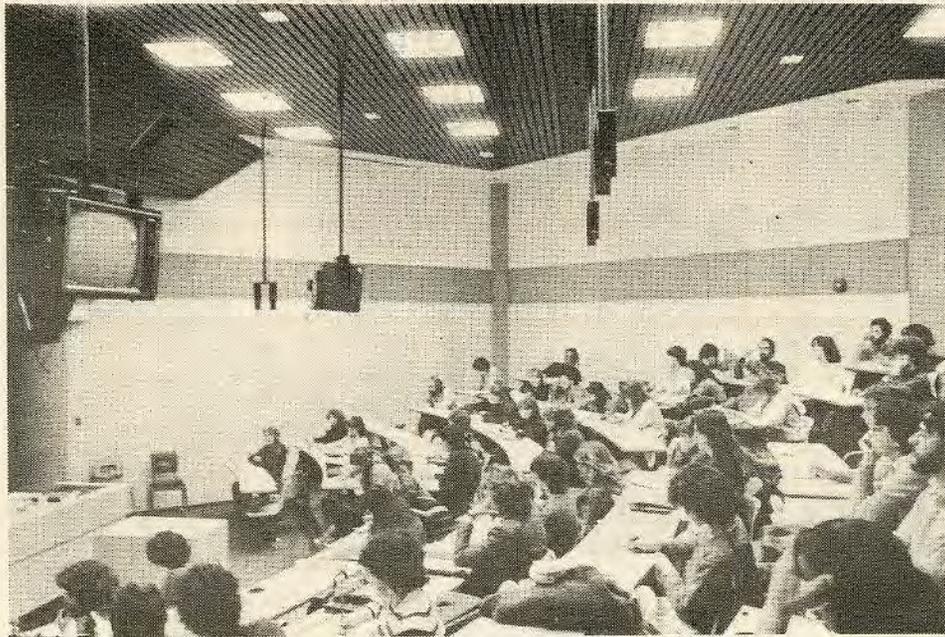
Le plan triennal 1982-1985

I. Problématique du plan triennal 1982-85

Dans l'élaboration du plan triennal 1982-85, il faut d'abord considérer la problématique que vit l'UQAM. Selon le guide de préparation du plan triennal publié par la vice-présidence à la planification, la problématique circonscrit le contexte de l'Université, son environnement, son histoire, ses forces, faiblesses, atouts, etc. Au titre de la problématique de l'UQAM, on doit distinguer trois types d'éléments: des éléments internes, des éléments externes et ce que l'on peut appeler l'horizon général ou la pente du système.

Éléments de problématique interne

- L'UQAM est une université en milieu urbain et en milieu métropolitain et elle a une vocation générale d'enseignement, de recherche, de création et de service à la collectivité;
- L'UQAM est une université de près de 27 000 étudiants, ce qui est très respectable en milieu québécois et canadien. Elle est dotée d'un corps professoral de carrière de 800 personnes; elle compte sur les services de 1500 chargés de cours et près de 900 employés de soutien et cadres;
- L'UQAM est une université dont le développement est loin d'être complété: la programmation de premier cycle, si elle est assez diversifiée, est très limitée sinon inexistante dans certains domaines importants (vg. sciences appliquées, sciences de la santé); aux études avancées, trois secteurs n'ont pas émergé encore au niveau du doctorat; plusieurs départements n'ont pas d'activités de 2e cycle et la proportion d'étudiants inscrits aux 2e et 3e cycles oscille autour de 6% (contre une proportion de 12% dans le réseau universitaire montréalais). Quant à la recherche, son financement (interne et externe) suit tout juste l'inflation. L'UQAM doit donc aspirer à poursuivre son développement, notamment en matière d'études avancées et de recherche et dans les domaines disciplinaires sous-représentés actuellement. Le développement vertical (études avancées, recherche et création) mérite une attention toute particulière si l'UQAM doit assumer pleinement sa vocation et apporter une contribution entière à la société québécoise.
- L'UQAM est une université fondée sur un certain nombre de valeurs héritées de la fin des années '60 (accessibilité, ouverture au milieu, démocratisation, participation, innovation) qui subissent l'assaut des contraintes inhérentes à la conjoncture actuelle de difficultés économiques et financières (qui compliquent très sérieusement la gestion, qui incitent au freinage de l'offre de services et qui découragent les innovations coûteuses, etc.); si le financement de l'UQAM est susceptible de s'améliorer, l'opulence n'est pas pour demain;
- L'UQAM reçoit une clientèle étudiante à peu près également partagée entre étudiants à temps complet et étudiants à temps partiel: ceci a un impact sur la programmation, le fonctionnement des services et la vie universitaire tout comme sur le développement des études de 2e et 3e cycles (où le régime d'études à temps partiel s'adapte moins bien à certains égards qu'au premier cycle), de la recherche et de la création;
- L'UQAM est une université qui a été, est et sera en situation de rareté relative de ressources, compte tenu de ses obligations et comparativement à d'autres universités. Cependant, son corps professoral est jeune (la moyenne d'âge est de 40



ans) et titulaire d'un doctorat pour 55% de ses membres (progression comparable sinon supérieure à celle d'autres universités, déduction faite de domaines - tels les arts - où le doctorat n'a pas la même pertinence).

L'UQAM est une institution jeune, qui a vécu une très forte croissance malgré des moyens insuffisants et qui manifeste un dynamisme reconnu par les observateurs externes. **À la lumière de la problématique interne et du chemin considérable qu'elle a parcouru depuis 1969, la collectivité de l'UQAM peut envisager les prochaines années avec confiance: car cette collectivité a donné les preuves de son dynamisme, de sa créativité et de sa compétence.**

Éléments de problématique externe

- L'UQAM appartient à un réseau formel et juridique, extra-montréalais pour l'essentiel;
- L'UQAM appartient à un réseau naturel d'institutions montréalaises à vocation générale avec lesquelles elle est en relation à la fois de concurrence et de complémentarité;
- L'UQAM comme en témoigne la croissance de ses effectifs étudiants, compte pour une part de plus en plus importante du "marché universitaire montréalais"; cependant, l'évolution démographique de même que les règles de financement actuelles vont y vivre considérablement la compétition pour les clientèles nouvelles au cours des prochaines années;
- L'UQAM éprouve une difficulté croissante à obtenir l'approbation des organismes extérieurs compétents (Conseil des universités) pour ses projets de nouveaux programmes; elle se heurte à ce qui semble être une volonté de plus en plus claire de geler, du moins provisoirement, la mise en place de tout nouveau programme;
- L'UQAM est confrontée à une très vive concurrence des autres établissements pour l'obtention de fonds de recherche (subventions ou commandites) et tout donne à penser que cette concurrence s'intensifiera dans l'avenir.

Depuis 1969, à la force des poignets, en quelque sorte, l'UQAM s'est taillée une place dans son milieu montréalais. Depuis 1969, ce milieu et l'environnement général n'ont pas fait de faveurs à l'UQAM. Cependant, en mars 1982, dans son dossier sur le réseau universitaire montréalais, le ministère de l'Éducation a reconnu la haute performance de l'UQAM. Il faut être conscient que, si la problématique externe de l'UQAM depuis 1969 a été difficile, celle des prochaines années risque de l'être autant, sinon plus encore. Mais la collectivité de l'UQAM est aguerrie et a l'expérience d'une problématique externe difficile.

L'horizon général ou la pente du système

Au-delà de ces éléments de problématique interne et externe, il faut évidemment faire place à une réalité massive qui conditionne lourdement le devenir de l'UQAM, qui constitue l'horizon général actuel ou exprime la pente du système social québécois et que l'on peut résumer comme suit:

L'UQAM, comme tout le secteur public et parapublic, s'apprête à subir la pression des restrictions budgétaires et ces restrictions croissantes coïncident avec le plan triennal 1982-85. Plus précisément, l'UQAM sait désormais que, si le MEQ reconnaît qu'elle a été sous-financée par le passé, elle ne peut espérer une croissance majeure de ses revenus dans l'immédiat, mais, tout au plus, une amélioration relative. Cette amélioration, si le Ministère maintient les intentions qu'il énonçait récemment, proviendra:

- du fait que le MEQ s'est engagé à indexer les masses salariales des universités au même taux que dans le reste du système scolaire, ce qui ne fut pas le cas en 1981-82, le poids de coupures budgétaires s'y faisant donc sentir beaucoup plus fortement;
- du financement partiel, en 1982-83, en 1983-84 et en 1984-85, de la croissance passée des effectifs étudiants pour lesquels les dépenses ont été faites en 1979-80, en 1980-81 et en 1981-82;
- du financement de la croissance des clientèles étudiantes en 1982-83 à 75% du per capita disciplinaire moyen du réseau;
- du financement, à compter de 1983-84, de la croissance des clientèles étudiantes selon le per capita disciplinaire moyen du réseau. Les études sur cet aspect se poursuivent et ce n'est qu'à leurs conclusions qu'on pourra juger de la fermeté de l'intention du MEQ.

Ces modifications aux formules de financement, si elles sont appliquées, pourront peut-être alléger les perspectives déficitaires auxquelles nous contraignaient les formules utilisées les années précédentes.

Il n'en reste pas moins que le plan de compressions budgétaires du MEQ pour le secteur universitaire (1) s'imposera à l'UQAM comme aux autres universités d'ailleurs, à l'impératif de l'équilibre budgétaire.

(1) Les coupures budgétaires annoncées par le MEQ, sont, au titre des compressions générales, de 3,5% en 1982-83, de 2,1% en 1983-84 et de 2,1% en 1984-85; pour ces mêmes années, les compressions prévues sont au titre du financement des clientèles supplémentaires de 3% annuellement. Une université qui n'aurait connu aucun accroissement de ses clientèles au cours des dernières années et qui n'en aurait pas au cours des prochaines, connaîtrait au cours des trois prochaines années, des diminutions annuelles de 6,5%, 5,1% et 5,1%.

Depuis l'automne 1981, les instances de l'UQAM ont examiné successivement plusieurs plans d'équilibre financier, reposant sur diverses hypothèses. À travers ces exercices, imposés par la volonté clairement énoncée du MEQ d'amener toutes les universités à l'équilibre budgétaire, une vérité s'impose sans beaucoup de nuances: la croissance des revenus de l'Université, si elle doit lui permettre, selon les hypothèses actuelles, de rencontrer ses dépenses, lui laissera une marge de manoeuvre très limitée pour la réalisation de développements importants. Précisons: l'UQAM peut espérer (bien qu'il n'y ait pas de certitude) un certain accroissement de ses ressources, mais elle affrontera (et c'est beaucoup plus certain) une augmentation de ses dépenses, ce qui n'augure pas d'un substantiel enrichissement. En s'engageant dans la préparation du plan triennal 1982-85, la collectivité de l'UQAM doit être consciente qu'en gros ses revenus croîtront à peu près au même rythme que ses dépenses liées à la reconduction des activités actuelles.

Compte tenu de cette problématique générale, l'UQAM est confrontée, dans son plan triennal 1982-85, à une question qui a toutes les allures de la quadrature du cercle et qui s'énonce comme suit:

"Comment poursuivre un développement nécessaire dans un contexte qui, dominé par la crise financière et la diminution des ressources, incite surtout à la stabilisation sinon à la décroissance des activités?"

Cette antinomie fondamentale entre une volonté et une nécessité de développement et une raréfaction des ressources peut même mettre en cause la raison d'être du plan triennal: est-il sensé de faire un plan triennal dans un tel contexte?

À cette question, il faut apporter une réponse positive: plus les ressources se raréfient, plus il devient impérieux de déterminer où l'on veut aller et de faire les choix nécessaires. C'est pourquoi un plan triennal est justifié. Par un tel plan triennal, en planifiant son action et en sélectionnant soigneusement ses interventions nouvelles, l'UQAM pourra réaliser à la fois une consolidation de son acquis et un développement minimal. Mais, il faut être conscient que, le contexte économique et financier étant ce qu'il est, la collectivité de l'UQAM devra s'imposer un effort d'efficacité, de créativité et d'imagination accrues. **Pour vraiment rendre possibles des activités nouvelles et des développements significatifs, il faudra dégager des marges de manoeuvre nouvelles par une mobilisation accrue et plus efficace des ressources en place tout comme il faudra gérer et répartir très soigneusement les ressources nouvelles. Les nouveaux développements devront donc, dans l'ensemble, se faire dans les domaines jugés prioritaires par les instances habilitées.** En d'autres termes, les développements nouveaux proposés par l'UQAM auront d'autant plus de chances de réussir qu'ils correspondront aux priorités socio-économiques du milieu, ce qui permettra à l'Université d'espérer des ressources nouvelles.

Ceci dit, l'UQAM, qui subit dans son développement les contrecoups d'une crise très sévère de l'économie et des finances publiques québécoises ne peut cependant limiter ses considérations aux seules conséquences qu'ont ces phénomènes pour son fonctionnement régulier. Elle se doit, dans les missions qui lui sont confiées, de contribuer à l'effort collectif de la société québécoise pour sortir de cette crise.

Voilà donc le contexte général, la problématique interne et externe de l'UQAM. La situation est difficile; mais cela ne doit pas décourager l'action; au contraire, cette crise que vit la société québécoise peut et doit être l'occasion d'une relance et d'une croissance nouvelles. Par son plan triennal 1982-85, l'UQAM veut faire sa part.

II. Orientations de l'Université du Québec à Montréal au cours du plan triennal 1982-85

Introduction

Les orientations sont les choix institutionnels de l'UQAM en d'autres matières que les disciplines ou champs d'études. Pour le plan triennal 1982-85, huit (8) orientations sont identifiées au terme du processus de consultation.

Ces orientations sont définies en termes généraux, abstraits et synthétiques, comme cela doit être fait dans la première phase du plan triennal. Il faut toutefois rappeler que la deuxième phase du plan triennal doit identifier des buts qui concrétisent les orientations et des objectifs qui opérationnalisent les buts. Afin de mieux illustrer la portée des orientations suggérées, des éléments de buts et d'objectifs sont identifiés à titre préliminaire. Cependant, seule la suite des travaux du plan

triennal permettra d'identifier précisément les buts à poursuivre et les objectifs à atteindre en conformité avec les orientations. Dans la définition des buts et objectifs, les unités académiques et administratives ont une responsabilité décisive.

Les orientations suggérées tiennent compte de celles identifiées au plan triennal 1979-82; cependant, des modifications ont été apportées, de telle sorte qu'il ne s'agit pas d'une pure répétition. Par ailleurs, comme on le constatera à la lecture du chapitre 3, consacré aux axes disciplinaires, le choix des orientations comporte des conséquences importantes pour les axes disciplinaires. C'est ainsi que s'introduit une cohérence indispensable au succès de ce plan triennal.

ORIENTATION 1: Maintenir l'accessibilité à l'Université selon la volonté de la collectivité de l'UQAM et les intentions déjà exprimées du MEQ, en tenant compte des ressources que le ministère accordera à la politique d'accessibilité.

Au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM entend maintenir sa politique d'accessibilité aux études universitaires. Cette orientation réaffirme un choix fondamental de l'Université tout au cours de son histoire et réitère les valeurs essentielles d'ouverture, de démocratie et de service à la société qui inspirent l'action de l'UQAM depuis ses débuts. Dans le contexte de la présente décennie, le choix de l'accessibilité doit se comprendre à la lumière de certains faits précis et selon des modalités repensées tel qu'expliqué ci-après.

Le choix de l'accessibilité repose sur une constatation élémentaire. En effet, il ne fait pas de doute que la fréquentation universitaire des Québécois francophones retarde par rapport à celle observée d'une façon générale dans des sociétés comparables. Pour prendre une mesure, parmi d'autres, de ce retard, on peut comparer le nombre de diplômés émis. Toute proportion gardée, les universités québécoises francophones par rapport aux universités américaines émettaient en 1979 près de deux fois moins de diplômés de baccalauréats, cinq fois moins de maîtrises et cinq fois et demi moins de doctorats. En comparaison avec l'Ontario, le rapport demeure de près de deux pour les baccalauréats mais il est de deux fois et demi pour les maîtrises et de quatre fois pour les doctorats en faveur de l'Ontario. Nous sommes donc convaincus que l'accroissement de la fréquentation à tous les cycles doit demeurer un objectif du système universitaire québécois. Il y a donc nécessité de promouvoir une politique d'accessibilité qui seule permettra, progressivement, aux Québécois francophones d'améliorer leur scolarisation au niveau universitaire et, ainsi, d'être plus aptes collectivement et individuellement, à affronter les défis des prochaines années et à mieux maîtriser leur destin. La réaffirmation de sa politique d'accessibilité exprime, de la part de l'UQAM, non seulement une volonté de fidélité à son histoire, mais également une volonté d'honorer le contrat qui la lie tout spécialement à la société québécoise qui, en créant un nouveau réseau d'université en 1968, a voulu être mieux servie.

Dans cette mesure, le choix de l'UQAM de maintenir l'accessibilité comme une de ses orientations majeures coïncide davantage avec celui du Gouvernement qu'au cours du précédent plan triennal. Et c'est

là une conjoncture favorable puisque l'UQAM est en droit d'attendre que les ressources nouvelles requises par ses efforts en ce sens lui seront consenties. Cette coïncidence devra être étroitement surveillée. L'UQAM, en effet, n'a que partiellement récupéré les montants qu'ont impliqués les croissances successives des clientèles étudiantes au cours des trois dernières années. Elle ne peut donc s'exposer, dans un contexte de compressions et d'équilibres budgétaires exigés de chaque établissement universitaire, aux difficultés qui découleraient d'un divorce sérieux entre les revenus que le ministère entend consacrer et consacrer effectivement au support à l'accessibilité et les coûts que son maintien aurait pour l'UQAM. **Dans ce contexte, l'engagement de l'UQAM à maintenir l'accessibilité ne saurait donc être inconditionnel, d'autant plus qu'en ce temps de crise économique et financière, la tentation de reconsidérer sa politique d'accessibilité guette l'État.** Une décision gouvernementale de réduire les crédits supportant la politique d'accessibilité justifierait une reconsidération de cette politique par l'UQAM. **Entretemps, l'UQAM doit, comme corollaire de cette première orientation, défendre l'accessibilité dans le débat public sur les priorités gouvernementales: le choix d'une politique d'accessibilité implique tant la promotion interne que la défense politique externe de ce choix.**

La politique d'accessibilité de l'UQAM, au cours du plan triennal 1982-85 repose donc sur deux piliers: la constatation de la nécessité sociale, économique, politique et culturelle de cette politique, eu égard au retard historique des Québécois francophones au titre de la scolarisation universitaire et la volonté de l'UQAM de contribuer activement à corriger ce retard, d'une part; l'engagement du MEQ de financer la politique d'accessibilité, d'autre part. La désagrégation, la rupture de ce second pilier, en particulier, justifieraient l'UQAM de reconsidérer fondamentalement son choix historique.

Tels sont les faits élémentaires qui fondent la politique d'accessibilité inscrite comme première orientation au plan triennal 1982-85.

Dans le contexte des prochaines années, la politique d'accessibilité sera pratiquée selon certaines modalités qu'il convient de rendre explicites.



(1) La politique d'accessibilité implique le maintien de la philosophie et des politiques institutionnelles d'admission, au premier cycle aussi bien qu'aux études avancées. Au premier cycle, l'admission sera acquise à tous les candidats admissibles (titulaires du DEC ou l'équivalent ou en vertu de la règle de l'âge et de l'expérience professionnelle pertinente), sous réserve du contingentement de certains programmes (en raison de l'état des ressources de l'Université ou du caractère expérimental du programme). Les programmes contingentés continueront à réserver des places en fonction des divers titres possibles d'admission (DEC ou règle d'âge). Aux études avancées, les politiques d'admission exigeront des candidats, comme c'est le cas présentement, les conditions générales et particulières justifiées par la nature des programmes de 2e et 3e cycles.

(2) La politique d'accessibilité n'est pas la responsabilité exclusive de l'UQAM et, dans cet esprit, elle doit se réaliser par une concertation plus articulée avec les autres établissements universitaires, particulièrement les établissements montréalais. Dans la mesure où la politique d'accessibilité est un choix politique de la société québécoise, le fardeau doit être partagé au sein du réseau universitaire et l'UQAM n'en revendique pas seule la responsabilité entière.

(3) Cette orientation doit aussi se réaliser en tenant compte de la situation particulière et spécifique de chacun des six secteurs de l'Université: la demande de services universitaires, les besoins sociaux et la capacité d'accueil ne sont pas les mêmes pour les six secteurs et chacun d'entre eux doit pratiquer la politique d'accessibilité à la lumière de ses exigences disciplinaires et pédagogiques propres. C'est ainsi que la pratique du contingentement varie d'un secteur à l'autre, comme le permettent les politiques générales d'admission: la réaffirmation de la politique d'accessibilité n'implique pas l'abrogation systématique de tout contingentement et l'UQAM pourra et devra contingerer sélectivement des programmes lorsque ses ressources l'y contraindront pour assurer la qualité de la formation des étudiants.

(4) La politique d'accessibilité n'est pas et ne peut être synonyme de croissance pour la croissance. C'est d'abord une politique de réponse à des besoins sociaux

Le plan triennal 1982-1985



en fonction des moyens dont dispose l'UQAM. En pratiquant une politique d'accessibilité, l'UQAM ne vise pas à devenir la plus peuplée des universités québécoises. S'il n'y a pas de "taille" idéale de l'UQAM ou de l'un ou l'autre secteur, il n'en demeure pas moins que sa politique d'accessibilité doit être appréciée dans ses conséquences au-delà de la multiplication des activités qu'elle induit; c'est sur la variété, la qualité et la pertinence des activités nouvelles dont elle facilite la mise au point qu'elle doit être jugée.

(5) La politique d'accessibilité consiste non seulement à accueillir des étudiants dans les programmes existants, mais également à développer des activités et des programmes nouveaux qui répondent à des besoins nouveaux, à la fois de formation professionnelle précise et de formation générale et ouverte.

Une politique d'accessibilité socialement, économiquement, politiquement et culturellement responsable doit amener l'Université à offrir des programmes nouveaux, adaptés à l'évolution et aux besoins actuels et prévisibles de la société. Il s'agit, ici, d'une modalité particulièrement importante de la politique d'accessibilité qui mérite une explication soignée et cette question doit être considérée tant du point de vue de l'Université que du point de vue de la société et de celui des personnes.

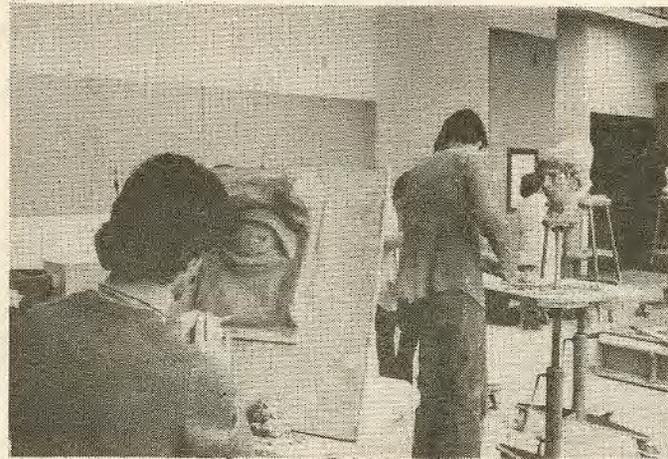
L'Université n'est pas réductible à un modèle simple. L'Université n'est pas un regroupement d'écoles professionnelles axées uniquement sur la production d'une main-d'oeuvre spécialisée. L'Université n'est pas non plus une collection d'instituts de recherche ou d'études axés uniquement sur l'étude désintéressée des diverses disciplines ou champs d'études. L'Université est une institution où se conservent, s'accroissent et se transmettent les connaissances dans le cadre de disciplines, de champs d'études ou d'études professionnelles. En formant des personnes en vue d'une pratique professionnelle précise, l'Université doit se pré-occuper activement de leur formation et de leur culture générales et fondamentales en évitant l'apprentissage mécanique de recettes. De même, en formant des personnes à l'étude d'une discipline scientifique ou autre, l'Université ne peut ignorer que ces personnes devront

éventuellement s'insérer dans une société et un marché du travail et y jouer un rôle productif. L'Université se doit de dispenser une formation qui, directement ou indirectement, rendra les personnes aptes à contribuer positivement au développement économique, social et culturel de leur milieu. Cela est particulièrement vrai à l'UQAM où une forte proportion d'étudiants, déjà engagés sur le marché du travail, ont à la fois besoin de parfaire leur culture et leur formation et mieux s'instrumenter et s'équiper en vue d'une meilleure pratique professionnelle et d'une meilleure insertion sociale. L'Université doit être capable de porter à la fois des préoccupations fondamentales et professionnelles, en sauvegardant l'équilibre de ces deux types de préoccupations. Cela suppose un équilibre entre un souci de spécialisation, inhérent aux études universitaires, et une préoccupation d'ouverture, puisqu'il s'agit d'une formation universitaire et non strictement technique.

À la lumière de ce qui précède, il est loisible aux personnes de choisir elles-mêmes le champ d'étude dans lequel elles s'engageront, disciplinaire, culturel, professionnel, et l'Université doit, dans la mesure de ses moyens, répondre à ces choix individuels. Cela découle d'une politique d'accessibilité.

Mais une politique d'accessibilité commande autre chose. Pour vraiment répondre aux besoins de la société, l'Université doit développer la gamme la plus complète possible de programmes de formation, afin que cette société puisse bénéficier des spécialistes de toutes les disciplines, de tous les champs d'études, de toutes les pratiques professionnelles dont elle a besoin pour assurer son développement et son progrès. **Il s'agit d'ouvrir l'Université aux personnes qui veulent s'y engager; il s'agit aussi d'offrir aux personnes qui s'engagent dans les études universitaires des programmes qui répondent aux besoins actuels et prévisibles de ces personnes et de la société à laquelle elles appartiennent.**

La politique d'accessibilité inscrite au plan triennal 1982-85 commande donc à l'UQAM d'offrir aux étudiants et aux étudiantes, provenant des collèges aussi bien que du marché du travail, et recherchant une formation disciplinaire ou professionnelle, un éventail aussi large que possible de programmes pertinents et correspondant aux dimensions diverses et changeantes des connaissances et des pratiques contemporaines et prévisibles. En d'autres termes, la politique d'accessibilité que veut poursuivre l'UQAM lui commande d'adapter sa programmation aux besoins nouveaux et prévisibles de la société québécoise, besoins professionnels, besoins sociaux, besoins culturels, et de concevoir des programmes nouveaux qui permettront à la société québécoise et à ses membres de mieux maîtriser leurs destins collectifs et individuels.



Afin d'illustrer cette affirmation selon laquelle la politique d'accessibilité implique un souci d'adapter l'offre et la variété des programmes aux besoins des personnes et du milieu, il est indiqué de citer certaines données intéressantes. Les nouveaux inscrits aux diverses familles de l'UQAM semblent manifester des intérêts précis et différents de ceux manifestés par les nouveaux il y a quelques années:

Les nouveaux inscrits aux sessions d'automne de 1980 à 1982 selon la famille (1)

Familles	Automne	Automne	Automne
	1980	1981	1982 (2)
Arts	852	746	605
Formation des maîtres	1,041	926	618
Lettres	714	769	685
Sciences	734	943	1,370
Sc. de la gestion	2,319	2,738	2,077
Sciences humaines	1,529	1,667	1,546
Total	7,189	7,789	6,901

(1) Sources: La population étudiante de l'UQAM, statistiques 1980-81, UQAM, Bureau du registraire, 27 novembre 1981; données pour 1981 en date du 11 mars 1982 et pour 1982 en date du 26 octobre 1982; données fournies par R. Calastagne du Bureau du registraire.

(2) Les variations des nouvelles inscriptions dans les familles sont, pour certaines, attribuables en partie aux mesures de contingentement des programmes prises par suite de l'état des ressources.



On constate donc que les nouvelles inscriptions en 1982 sont moins nombreuses qu'à l'automne 1980 ou à l'automne 1981. Par rapport à cette dernière session tous les secteurs ont connu une diminution à l'automne 1982 à l'exception de celui des sciences. Un examen plus détaillé montre aussi que les augmentations dans cette famille ont été concentrées dans certains programmes plus particulièrement dans les programmes d'informatique (baccalauréat et certificat) et celui des microprocesseurs. Sans ces trois programmes, la diminution des nouvelles inscriptions de l'ensemble des familles aurait été de près de 9% de l'automne 1980 à l'automne 1982.

Il y a, dans ces données, des facteurs conjoncturels qui méritent une élucidation. Cependant, ces données justifient de penser qu'une politique d'accessibilité responsable implique que l'Université développe des programmes qui répondent aux besoins qu'éprouvent les personnes et la société. L'accessibilité ainsi entendue exige que l'allocation des ressources rende possible des réponses nouvelles à des demandes nouvelles.

Au cours de son histoire, l'UQAM, au nom de sa politique d'accessibilité, a développé plusieurs régions disciplinaires, ses six axes actuels. Le maintien de sa politique d'accessibilité doit l'amener à inventer les développements disciplinaires que commande la conjoncture actuelle et ce qui est prévisible. La politique d'accessibilité, qui a amené l'UQAM à développer au cours des années '70 un fort secteur d'études en sciences de la gestion, à titre d'exemple, lui commande aujourd'hui d'explorer de nouveaux secteurs disciplinaires. Il faut en être conscient.

(6) Cette première orientation, enfin, non seulement reprend la première orientation du plan triennal 1979-82, mais doit désormais s'interpréter à la lumière de la reprise, plus nécessaire que jamais, de la cinquième orientation dudit plan triennal. Cette orientation s'énonçait comme suit: la prédilection d'un modèle de développement équilibré des fonctions, ressources et programmes de l'institution. Si l'accessibilité demeure un moteur de l'Université, il faut aussi un volant et des freins: le souci d'équilibre, présent dans le précédent plan triennal, doit jouer ce rôle régulateur et trouver place dans le nouveau plan triennal.

Telles sont les modalités d'application, au cours du plan triennal 1982-85, de la politique d'accessibilité. Il y a, à la fois, fidélité aux pratiques antérieures de l'UQAM et adaptation de ces pratiques à la conjoncture actuelle. **La politique d'accessibilité, il faut en être plus conscient aujourd'hui, implique aussi une politique de programmation.**

L'affirmation réitérée de la politique d'accessibilité implique que les ressources de l'Université seront utilisées pour supporter ce choix. Cependant, il y a d'autres choix dans le présent plan triennal, qui impliquent aussi des ressources. En outre, l'allocation de ressources à la politique d'accessibilité ne pourra être une opération mécanique: **il faudra des ressources non seulement pour ce qui existe déjà, mais aussi pour les activités nouvelles que cette politique d'accessibilité commande de mettre en place.**

ORIENTATION 2: Développer la recherche et la création et les programmes de deuxième et troisième cycles.

Au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM entend poursuivre son effort de développement de la recherche et de la création et des programmes de deuxième et troisième cycles. Cette orientation répond à une volonté claire de la collectivité de l'UQAM qui veut l'assumer en complément avec la politique d'accessibilité. Les deux aspects de cette orientation méritent un examen, en commençant par les études avancées qui ont une contribution à apporter à la politique d'accessibilité.

a) Développement des programmes d'études

L'analyse de la situation actuelle de la programmation de 2e et 3e cycles et des inscriptions dans ces programmes suggère déjà certains buts et objectifs prioritaires.

(1) Au deuxième cycle, la majorité des départements offre déjà un programme de maîtrise ou participe à des programmes multidépartementaux ou à des certificats. Il faut donc s'efforcer d'amener tous les départements à oeuvrer au niveau de la maîtrise. Cet objectif peut être atteint par les voies suivantes:

- développer et faire approuver des programmes nouveaux départementaux ou multidépartementaux; dans le contexte actuel, cette voie est très ardue;
- modifier la programmation existante pour y inclure la participation de départements aptes à une telle participation et désireux de s'y adonner;
- exploiter les diverses formules d'extension de programmes en collaboration avec d'autres universités;
- développer des certificats d'études avancées.

Ces diverses voies ne sont pas également faciles; pour chaque cas, il faut évaluer la meilleure stratégie.

(2) Au troisième cycle, trois des six axes et secteurs de l'Université sont absents (Arts, Éducation, Sciences). Il faut donc rechercher la création d'au moins un programme de doctorat par axe, en privilégiant la mise en commun des ressources existantes autour de projets précis et novateurs. À ce niveau, il ne faut pas sous-estimer la difficulté de la conjoncture; aussi, la voie de coopération interdépartementale et interinstitutionnelle mérite-t-elle une attention soutenue, car elle permet une synergie de ressources disponibles et privilégie des projets novateurs.

(3) La proportion d'étudiants inscrits aux programmes de 2e et 3e cycles à l'UQAM se maintient, depuis plusieurs années, à 6 ou 7%, comparativement à 14% dans l'ensemble des universités montréalaises. Considérant la forte croissance des étudiants de l'UQAM depuis 1977, ce pourcentage cache une importante croissance des inscriptions aux 2e et 3e cycles: de 876 à l'automne 1977 à 1768 à l'automne 1982, soit le double, comme c'est le cas dans l'ensemble de l'Université. Ce sont là des progrès très encourageants, d'autant plus que le nombre de programmes de 2e et 3e cycles n'est passé que de 21 à 32 au cours de la même période. Cependant, le nombre d'étudiants par programme de 2e et 3e cycles à l'UQAM est moindre que dans d'autres établissements:

Étudiants par programme (EETC)	
UQAM	16
U de M	24
McGill	20
Concordia	28
Moyenne	22



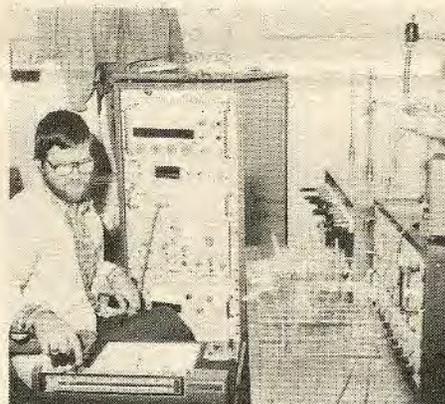
Il est donc justifié de rechercher une croissance des inscriptions aux programmes de 2e et 3e cycles par les moyens suivants en particulier:

- politique d'information et de recrutement planifiée et articulée;
- politique d'admission aux programmes de 2e et 3e cycles;
- politique d'aide financière aux étudiants (bourses de la Fondation, embauche d'étudiants grâce aux subventions et contrats de recherche des professeurs, etc.);
- encadrement plus soutenu des étudiants inscrits (par exemple, en liant le plus étroitement possible les sujets de mémoires et de thèses aux recherches des professeurs).

L'atteinte des buts et objectifs précités, dans le cadre du plan triennal 1982-85, requiert en premier lieu une mobilisation des ressources actuelles. Par ailleurs, pour attirer une plus importante inscription aux études avancées, comme pour maximiser les chances de mettre en place de nouveaux programmes, il s'impose de proposer aux étudiants des activités et des programmes qui répondent à leurs besoins et à leurs intérêts actuels et prévisibles, comme il s'impose de proposer aux instances d'approbation des nouveaux programmes qui répondent aux besoins nouveaux et prévisibles du milieu (sans que cela conduise à une professionnalisation abusive des études avancées).

La volonté institutionnelle de développer les études avancées, qui correspond à la volonté historique de la collectivité de faire de l'UQAM une université complète, commande de privilégier des champs disciplinaires nouveaux. Depuis ses débuts, l'UQAM a établi des programmes de deuxième cycle dans ses six axes disciplinaires: l'éventail est respectable et doit maintenant être complété, dans les axes historiques, mais aussi dans des domaines nouveaux. Au troisième cycle, il y a encore du développement à réaliser dans les axes actuels. Mais, **il faut se préoccuper, au nom même du développement des études avancées (surtout au 2e cycle) d'élargir progressivement les assises disciplinaires de l'UQAM au-delà des six axes historiques. L'objectif d'accroître les effectifs étudiants, par ailleurs, suggère également de penser le développement de la programmation en fonction de tendances nouvelles qui se manifestent dans le milieu.**

Le développement de nouvelles activités ou de nouveaux programmes d'études avancées suscite évidemment la question des ressources. Au 1er juin 1982, la moyenne de postes réguliers par département s'établit à 28, ce qui constitue une masse critique respectable pour supporter des études de 2e et 3e cycles, d'autant plus que, dans les faits, les départements confient leurs enseignements de 2e et 3e cycles essentiellement aux professeurs régu-



liers; c'est plutôt au 1er cycle que l'on manque de ressources, si l'on en croit la proportion de cours confiés à des chargés de cours. Ainsi, la priorité au développement des études avancées doit d'abord être assumée par les ressources en place; la croissance éventuelle des inscriptions dans ces programmes générera de nouvelles ressources; mais cette croissance comporte elle-même ses conditions. L'une des voies proposées pour le développement des études avancées - la collaboration interdépartementale ou interinstitutionnelle - permet précisément une mobilisation accrue des ressources en place. (Ceci dit, comme l'indique l'orientation 3, il faut rechercher un meilleur partage des ressources professorales entre les cycles: on ne peut privilégier l'accessibilité qui se manifeste particulièrement au premier cycle et refuser de partager le plus efficacement possible les ressources, au point de vue pédagogique entre les cycles.)

b) Développement de la recherche et de la création

La volonté de développer la recherche et la création permet d'identifier certains buts et objectifs prioritaires:

- il faut augmenter le nombre et la propor-

tion des professeurs et étudiants gradués engagés dans des projets de recherche et de création;

- il faut accroître le recours aux subventions et contrats de recherche d'origine externe;
- il faut, dans le respect de la recherche individuelle, favoriser l'émergence d'équipes de recherche et de création subventionnées par des organismes externes;
- il faut faciliter la diffusion des résultats de la recherche et de la création.

En un mot, au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM doit compter un nombre croissant de professeurs activement impliqués dans la recherche ou la création et obtenir des fonds de recherche croissants. Le développement de la recherche et de la création est prioritaire notamment pour contribuer au renforcement et au développement des programmes de 2e et 3e cycles; en effet, non seulement l'acquisition de nouveaux programmes de 2e et 3e cycles mais encore le maintien de programmes existants exige un développement important de la recherche.

Le premier agent du développement de la recherche et de la création, c'est, individuellement et collectivement, le corps professoral lui-même qui doit renforcer sa propre implication dans ces activités. Les départements, en particulier, ont un rôle extrêmement important à jouer, par leur comité de recherche, dans la diffusion de l'information et du conseil en matière de recherche et de création, dans le support aux chercheurs et aux créateurs, dans l'articulation des activités et des projets de recherche et de création. Les départements et les unités institutionnelles de recherche, où se trouvent les chercheurs et les créateurs, doivent assumer le rôle moteur de stimulation, de support et d'inspiration de l'activité de recherche et de création et, par leur responsabilité en matière d'évaluation des professeurs et de leurs activités, le rôle également indispensable de reconnaissance des efforts de recherche et de création. **Si elles doivent être reconnues et valorisées dans l'Université, la recherche et la création doivent d'abord être reconnues et valorisées dans et par les départements eux-mêmes.**

Le plan triennal 1982-1985

Un ensemble de politiques institutionnelles contribuent déjà à soutenir, à renforcer, à enrichir et à valoriser l'effort individuel et collectif de recherche et de création. Au cours du plan triennal 1982-85, la priorité à la recherche et à la création se concrétisera par les politiques institutionnelles suivantes, citées à titre d'exemple:

- d'abord le développement de politiques et de plans de recherche dans les départements; dans le respect des droits des professeurs, les départements n'en désirant pas moins exercer pleinement leur responsabilité à l'égard de la recherche notamment en le dotant de politiques et de plans départementaux qui favoriseront la coordination, la concertation et la synergie des activités de recherche. Cela est essentiel;
- maintien d'une politique institutionnelle d'aide financière à la recherche;
- maintien et amélioration des politiques institutionnelles d'organisation et de financement de la recherche et de la création; ces politiques devront être révisées au cours du plan triennal;
- évaluation des structures de coordination et de concertation des études avancées et de la recherche;
- renforcement de la représentation institutionnelle auprès des organismes subventionnaires et commanditaires;
- maintien d'une politique institutionnelle de dégrèvements de recherche et de création;
- développement d'instruments de gestion de l'information relative à la recherche et à la création;
- meilleure intégration des besoins de la recherche et de la création aux processus de gestion et de répartition des ressources, particulièrement en ce qui a trait aux infrastructures de recherche.

Cette liste n'est pas exhaustive: elle vise simplement à établir que l'importance accordée à la recherche et à la création appelle d'abord à la fois une mobilisation et une implication accrues du corps professoral et des moyens institutionnels qui existent déjà ou qui peuvent être développés à des coûts relativement modestes. Le développement de la recherche, comme celui des études avancées, repose en tout premier lieu sur une synergie accrue de l'ensemble des ressources, des moyens et des énergies dont dispose déjà l'UQAM. Des moyens et des ressources accrues sont désirables, certes; mais, dans la conjoncture actuelle, il faut préalablement accroître au maximum l'utilisation du potentiel que possède déjà l'UQAM.

Ceci dit, le développement de la recherche (et, à un moindre degré, de la création) doit passer par le développement de préoccupations et d'activités par rapport à des domaines disciplinaires nouveaux, susceptibles de diversifier les sources de financement accessibles à l'Université. Selon des données de la DGERU pour l'année 1979-80:

- alors que 59% des revenus de recherche des universités montréalaises et 55% de ceux de l'ensemble du réseau universitaire québécois provenaient du Gouvernement fédéral, seulement 30% des revenus de recherche de l'UQAM provenaient de cette source;
- alors que 20 à 21% des subventions et des contrats de recherche étaient attri-

bués au secteur "Sciences appliquées" dans le réseau universitaire québécois, à peine 2% des fonds de recherche externes de l'UQAM se trouvaient dans ce domaine par suite du petit nombre de professeurs qui oeuvrent dans les domaines les plus subventionnés.

En effet, ce dernier point - 2% des fonds de recherche de l'UQAM en sciences appliquées - ne doit pas être interprété incorrectement: selon la même source, dans plusieurs secteurs, le financement externe de la recherche à l'UQAM se compare très bien à la situation dans d'autres universités:

	Pourcentage des fonds de recherche par secteur				
	UdeM*	McGill	Concordia	UQAM	total
Sciences pures	29.6	30.7	12.6	26.7	26.7
Sciences humaines	18.9	4.3	18.2	26.6	10.8
Sciences de l'éducation	1.2	1.0	5.1	3.1	1.5
Sciences de l'administration	3.4	1.0	2.4	1.7	2.1

* Sauf HEC et Polytechnique.

Ces données illustrent l'intérêt qu'il y a pour l'UQAM à explorer de nouvelles sources de financement de la recherche et à diversifier les domaines dans lesquels ses professeurs exercent leurs activités de recherche, sans pour autant cesser de solliciter des fonds auprès d'organismes qui subventionnent déjà la recherche à l'UQAM ni mettre en cause la percée dans les secteurs déjà en place. Cela est d'autant plus vrai que les organismes subventionnaires et commanditaires publics subissent des pressions croissantes de leurs bailleurs de fonds gouvernementaux pour privilégier certains domaines de recherche. Sur ce point, il est indispensable de tenir un discours précis et complet:

- d'une part, l'UQAM doit continuer à encourager des formes établies de recherche libre, fondamentale, individuelle ou d'équipe; quelles que soient les contraintes de la conjoncture, l'Université doit demeurer ce lieu privilégié d'une quête désintéressée de connaissances nouvelles, dans la réalisation de laquelle le chercheur joue un rôle déterminant d'initiateur et de concepteur des questionnements;
- d'autre part, l'UQAM a également intérêt à développer des activités de recherche qui témoignent d'une sensibilité accrue aux préoccupations précises des diverses sources possibles de financement. La recherche orientée et commanditée n'oppose pas une contradiction absolue et insurmontable à la tradition universitaire. Dans cet esprit, il faut que l'UQAM s'ouvre davantage aux préoccupations que véhiculent les sciences appliquées. C'est une question d'intérêt financier et scientifique;
- au cours du prochain plan triennal, il faut à la fois maintenir le premier type d'activité de recherche et développer le second type, tout comme il faut exploiter des sources de financement peu ou insuffisamment fréquentées à ce jour et percer dans des domaines disciplinaires nouveaux.



Conséquences fondamentales des orientations 1 et 2

Dans la préparation du document final de la première phase du plan triennal 1982-85, la collectivité de l'UQAM a été interrogée sur l'articulation des deux orientations qui précèdent, dans les termes suivants:

"Le temps n'est-il pas venu d'accorder au développement de la recherche, de la création et des études de 2e et surtout de 3e cycles la première priorité institutionnelle, en lui fournissant les moyens requis et ce, même s'il était nécessaire de reporter en deuxième priorité la poursuite de l'accessibilité?" (1)

Cette question a évidemment suscité de vives discussions dans la collectivité de l'UQAM. Il est important de constater qu'aucun consensus ne s'est établi autour de l'idée de renverser les priorités identifiées. Les avis des unités se partagent entre les positions respectives des deux sous-commissions à la programmation ou encore expriment un net refus de disjoindre les deux types de préoccupations (accessibilité - études avancées, recherche et création):

- la Sous-commission des études avancées et de la recherche recommande de "reconnaître comme premières priorités institutionnelles de développement pour les trois prochaines années: 1. la recherche et la création (...), 2. le développement organique et planifié des programmes de deuxième et surtout de troisième cycles" (82-SCEAR-570);
- la Sous-commission du premier cycle "manifeste clairement la volonté de maintenir la politique d'accessibilité à l'Université selon la volonté de la collectivité de l'UQAM et les intentions du MEQ" et "affirme que le développement des études avancées ne devrait pas s'effectuer au détriment des études de premier cycle", en ajoutant que "le développement de la recherche est essentiel au développement

et à la consolidation des études de premier cycle" (82-SCPC-1023).

Plusieurs unités ont répondu que la priorité accordée éventuellement aux études avancées, à la recherche et à la création ne doit pas remettre en cause la politique d'accessibilité au premier cycle, d'autant plus que ce premier cycle permet d'acquérir des ressources indispensables aux autres activités de l'Université et qu'il ne faut pas remettre en cause les valeurs fondatrices de l'UQAM, qui lui ont permis de se maintenir et de se développer dans le réseau universitaire québécois. Par ailleurs, plusieurs unités souhaitent, non pas une opposition, mais une meilleure intégration des divers types d'activités. Enfin, d'autres unités, à l'instar de la SCEAR, souhaitent un renversement de l'ordre traditionnel des priorités et la reconnaissance comme première priorité des études avancées, de la recherche et de la création.

Les résultats de cette consultation conduisent à une conclusion d'une très grande importance pour la suite du plan triennal. **Dans l'état actuel de son développement, la collectivité de l'UQAM témoigne d'une double volonté de maintenir l'accessibilité et de ménager une meilleure place aux études avancées, à la recherche et à la création.** Certains auraient souhaité un choix plus clair, plus décisif, plus radical; ce choix ne s'est pas cristallisé; il faut en tirer la conséquence essentielle.

La conséquence essentielle de la volonté double de la collectivité de l'UQAM de maintenir l'accessibilité et de ménager une meilleure place aux études avancées, à la recherche et à la création est que les ressources de l'UQAM, ressources humaines, matérielles, financières et organisationnelles, actuelles et nouvelles, devront être gérées, au cours du plan triennal 1982-85, en vue de répondre à cette volonté double, c'est-à-dire mieux partagées entre les besoins liés à l'accessibilité et les besoins liés au développement des études avancées, de la recherche et de la création. Dans le passé, la gestion des ressources (et des ressources humaines, en particulier) a été perçue comme privilégiant la réponse aux besoins d'accessibilité (cf. les répartitions annuelles successives de postes de professeurs) aux dépens d'autres besoins. Dans le plan triennal 1982-85, l'UQAM devra partager plus également ses ressources entre les deux orientations institutionnelles prioritaires.

Par ailleurs, dans la mesure où la réalisation de ces deux orientations prioritaires implique non seulement le renforcement des activités actuelles (programmes d'études, activités de recherche et de création) mais également la mise en place d'activités et de préoccupations nouvelles (nouveaux programmes, recherches plus diversifiées), les ressources actuelles et nouvelles devront servir non seulement à la consolidation d'activités actuelles mais aussi au développement d'activités nouvelles. **Dans le contexte où elle se trouve, l'UQAM devra de plus en plus se réserver des ressources pour le développement, les ressources nouvelles, certes, mais aussi les ressources actuelles, par voie de réallocation.** Si l'UQAM veut vraiment poursuivre l'accessibilité et le développement des études avancées, de la recherche et de la création, elle doit admettre la nécessité de partager ses ressources plus équitablement entre ces deux priorités tout comme, dans la poursuite de ces deux priorités, elle devra plus efficacement partager ses ressources entre consolidation et développement. Des ressources nouvelles faciliteraient évidemment le partage et la collectivité de l'UQAM doit poursuivre vigoureusement son effort pour obtenir ces ressources nouvelles. Cependant, les ressources nouvelles s'annonçant très limitées, l'UQAM doit être prête à mieux utiliser et à réallouer ses ressources actuelles au profit du développement d'activités nouvelles. Refuser cet impératif serait, pour l'UQAM, se condamner au statu quo, à la régression, et ce serait vider ces choix fondamentaux de leur substance et de toute conséquence significative.



(1) Le plan triennal de l'UQAM pour 1982-85. Document de consultation, juin 1982, p. 27.



ORIENTATION 3: Accentuer la démocratisation de l'institution universitaire et de ses activités.

Au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM entend accentuer son effort de démocratisation de ses pratiques et de ses activités. Ce faisant, l'UQAM réaffirme la pertinence et l'actualité de l'une de ses valeurs fondatrices et la nécessité de poursuivre un travail amorcé en 1969.

La volonté de démocratisation commande, en premier lieu, certaines actions précises en regard des premiers usagers de l'Université, c'est-à-dire les étudiants. Il faut en particulier:

- soigner particulièrement l'accueil, l'encadrement et le support pédagogique des étudiants adultes, notamment en développant des activités d'intégration (pas nécessairement créditées) dans les programmes pour faciliter l'insertion dans la vie universitaire et l'adaptation aux activités d'apprentissage;
- poursuivre l'effort de diversification socio-économique du corps étudiant: la politique d'accessibilité doit s'accompagner d'un effort pour faire place dans les programmes d'étude à des membres de groupes qui peuvent être davantage présents;
- améliorer la qualité du milieu de vie qu'est l'UQAM en adaptant davantage le fonctionnement des services aux besoins divers du corps étudiant. Cette préoccupation rejoint celles évoquées à l'orientation 8;
- réitérer la volonté de l'Université d'étudier avec les groupements étudiants reconnus les questions qui les concernent et réaffirmer la place des étudiants dans les instances universitaires.

La volonté de démocratisation doit se manifester également dans les programmes universitaires et dans les activités de l'Université par les actions suivantes en particulier:



- assurer une meilleure affectation des ressources professorales entre les divers niveaux et les divers types de programmes (certificats, baccalauréats, maîtrises, doctorats);
- réconcilier le plus harmonieusement possible la fonction critique et culturelle de l'Université, sa fonction d'accroissement et de diffusion des connaissances et son rôle de préparation au marché du travail;
- réaffirmer la mission de service à la collectivité, notamment par une politique institutionnelle de service à la collectivité, dotée de moyens appropriés;
- renforcer la pertinence sociale, économique et culturelle des programmes existants et développer les programmes nouveaux qui répondent à l'ensemble des besoins nouveaux et prévisibles de la société.

La volonté de démocratisation implique, enfin, un effort soutenu de maintien du caractère participatif et de la transparence des modes de gestion de l'UQAM. L'UQAM doit demeurer démocratique dans son recrutement, dans ses activités et dans sa gouvernance; à cette fin, elle doit, en particulier, renforcer ses liens avec les divers milieux socio-économiques qui l'entourent. Dans cet esprit, l'UQAM, tout en reconnaissant la gravité de la crise qui affecte les finances publiques, doit contribuer au maintien de l'effort collectif de démocratisation des services universitaires; cela implique un effort d'optimisation de l'utilisation de ses ressources afin que les

ORIENTATION 4: Accroître la qualité et l'efficacité des programmes d'étude actuels et des activités d'enseignement.

Au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM entend accroître la qualité et l'efficacité des programmes d'étude actuels et des activités d'enseignement. En d'autres termes, l'UQAM poursuivra la démonstration que la démocratisation de l'Université et la qualité des activités universitaires sont des valeurs concomitantes plutôt qu'antinomiques ou mutuellement exclusives.

Cette orientation suggère un certain nombre d'actions précises et coordonnées qui impliquent les unités de base:

- appliquer systématiquement, d'abord au niveau des conseils de module et des

comités de programmes instrumentés à cette fin, la politique d'évaluation des programmes;

- procéder aux modifications et aux fermetures de programmes jugées nécessaires;
- développer une instrumentation et des pratiques pédagogiques susceptibles d'améliorer les processus d'apprentissage et de formation et d'accroître le taux de diplomation tout en maintenant la qualité de l'enseignement;
- exploiter les technologies nouvelles, fondées sur l'informatique, qui sont susceptibles de faciliter et de rendre plus efficace l'apprentissage;
- s'assurer que, dans les programmes existants, les étudiants acquièrent une familiarité minimale avec les technologies nouvelles de l'informatique; **il est essentiel que les étudiants évitent de devenir des analphabètes précoces en matière d'informatique;**
- veiller à réaliser la meilleure répartition possible de la responsabilité de chaque département à l'égard des enseignements requis par les programmes: en période de rareté de ressources, il est indispensable que chaque département assume la responsabilité de tous les enseignements qui relèvent de sa discipline ou de son champ d'études et que les enseignements des divers départements ne fassent pas inutilement double emploi; la double structure permet à tous les modules de s'approvisionner auprès de tous les départements; ces derniers doivent donc assumer la totalité de leur compétence à l'égard du répertoire de cours et ne pas excéder cette juridiction;
- examiner le degré d'ouverture des programmes pour que les diplômés puissent s'adapter aux changements du marché du travail où ils seront engagés, étant bien entendu, par ailleurs, qu'un programme n'a pas comme seule raison d'être le marché du travail ni que le degré d'ouverture doive être uniforme dans tous les programmes;
- établir, rétablir ou renforcer, selon les cas, les liens organiques entre les comités de programme des divers cycles et les milieux socio-économiques et professionnels correspondants, afin d'accroître la pertinence des programmes, selon les objectifs originaux assignés aux modules;
- revaloriser la fonction de direction de programme particulièrement au premier cycle.

Par cette orientation, l'Université réaffirme une préoccupation constante de qualité de l'enseignement en y consacrant des énergies actuellement disponibles dans l'ensemble de ses ressources. Les programmes d'étude doivent faire l'objet des mises-à-jour ou des corrections que suggéreront l'évaluation ou les avis des représentants socio-économiques présents aux instances de programmation. Il est indispensable que la programmation soit adaptée aux besoins du milieu; ce qui ne signifie pas qu'il faut transformer l'UQAM en école professionnelle, mais bien plutôt que l'UQAM doit s'assurer de la pertinence constante de sa programmation. Par ailleurs, il faudra pouvoir remettre en cause les programmes qui ne pourront faire la preuve de leur pertinence globale; cela n'est pas un objectif, mais une conséquence d'une politique d'évaluation des programmes.

La politique d'accessibilité et la volonté de démocratisation obligent donc l'UQAM à offrir une programmation de la meilleure qualité possible: tel est le sens de la présente orientation.



Le plan triennal 1982-1985

ORIENTATION 5: Évaluer et identifier, compte tenu de l'expérience vécue depuis 1969 et des perspectives des prochaines années, les ajustements nécessaires et désirables de la fonction de formation des maîtres.

Au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM entend poursuivre, à l'écoute du milieu et des institutions gouvernementales, un effort de réflexion critique sur la formation des maîtres.

Cet effort de réflexion est justifié par bien des aspects qu'il nous faut évoquer ici et qui devront faire l'objet d'analyses beaucoup plus détaillées au cours du plan triennal 1982-85.

L'évolution de la population scolaire est sûrement l'un des aspects dont l'analyse devra être particulièrement soignée. Pour ne prendre qu'un indice de l'ampleur des transformations passées, on peut considérer le cas de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Alors qu'en 1970, la Commission accueillait 230 000 étudiants, ils n'étaient plus que 108 000 à la rentrée de septembre 1982. Quoique ces données ne reflètent pas la seule évolution de la natalité mais aussi le déplacement des populations vers les banlieues, elles n'en témoignent pas moins des transformations considérables de la demande d'enseignement à l'élémentaire et au secondaire. Ce fléchissement de la demande aurait dû se refléter dans celle des nouveaux maîtres et, par là, en toute logique économique, sur le niveau des inscriptions universitaires, et ce, depuis plusieurs années déjà. Cela n'a pas été le cas. Et plusieurs facteurs expliquent ce phénomène.

Tout d'abord, les ratio étudiants/professeur ont diminué plus rapidement que la natalité. L'ouverture de classes spécialisées pour les enfants souffrant de difficultés d'apprentissage et les négociations collectives ont influé fortement sur cette évolution. Les décisions récentes de même que les orientations actuelles ont transformé et transformeront encore davantage le rôle de ce facteur.

Pendant des années, et ce, jusqu'à récemment, la mobilité des enseignants et enseignantes a été un facteur favorable à l'embauche de nouveaux maîtres. Les conditions économiques actuelles ont réduit considérablement cette mobilité.

Enfin, le remplacement de ceux qui prenaient leur retraite n'a pas peu contribué au maintien d'une demande importante de nouveaux maîtres au cours des années 1970. Le taux de mise à la retraite s'est graduellement réduit et ce n'est qu'avec le début des années 1990 qu'il devrait constituer à nouveau un facteur important de la demande de nouveaux maîtres; et l'on commence à prévoir une pénurie possible de nouveaux maîtres avec les années 1996 suite à la retraite de très nombreux maîtres.

D'ici là, cependant, il est probable que le surplus de personnels qualifiés ne se résorbera que lentement. En juillet dernier, on prévoyait que 5 800 enseignants seraient en disponibilité dans les diverses écoles du Québec. De plus, ce nombre n'inclut pas l'ensemble des personnels qualifiés qui cherchaient à oeuvrer dans le secteur de l'éducation. Le seul Bureau de placement des enseignants de la région de Montréal dénombrait en septembre 1982 près de 2 600 demandes d'emploi.

On peut donc dire que la demande de nouveaux enseignants, pour le système régulier, est extrêmement limitée et qu'il est prévisible qu'elle le demeurera encore plusieurs années.

En ce qui a trait au perfectionnement des maîtres, on sait qu'il a débuté dès le début des années 1960 et qu'il s'est maintenu et accéléré avec l'intégration de la formation des maîtres à l'université. En 1971-72, près d'un enseignant sur trois était inscrit à des cours de perfectionnement (1). Ce rythme semble s'être maintenu jusqu'au moins en 1976-77 où l'on retrouvait 17 681 enseignants en fonction inscrits aux seuls programmes d'enseignement des universités (2). Un tel rythme de perfectionnement, de même que l'accueil des nouveaux diplômés laissent présager, sans aucun doute, que les besoins de perfectionnement n'auront plus l'ampleur qu'ils avaient par le passé. Les besoins de mise à jour qui découlent de nouveaux développements, de la modification des programmes, des méthodes, de changements structurels, de projets pédagogiques nouveaux ou, pour certains enseignants, d'affectations nouvelles continueront d'exister et, à nécessiter, de la part des universités, des réponses adaptées; il est cependant de plus en plus évident qu'elles auront des formes plus ponctuelles.

De la diminution de la demande de nouveaux enseignants liée aux facteurs évoqués et du besoin de perfectionnement des enseignants du système par suite des activités passées, il ne peut résulter à moyen terme qu'une diminution de la demande d'enseignements dans les programmes de formation des maîtres des universités. Cette diminution n'épargnera évidemment pas l'UQAM; et elle semble être commencée comme l'indique le tableau reproduit plus bas.

De l'automne 1978 à l'automne 1982, la proportion des nouveaux inscrits au premier cycle dans les programmes de formation des maîtres s'est réduite du tiers. Alors que les nouveaux inscrits en formation des maîtres représentaient 24% de tous les nouveaux inscrits en 1978, ils n'en représentaient plus que 16% en 1982. Cette évolution a été différente selon les régimes d'études.

En nombres absolus, la diminution s'est manifestée dès 1981 mais c'est surtout en 1982 qu'elle devient significative. Alors que pour le temps complet l'évolution est à peu près comparable dans toutes



les familles (-37%), pour le temps partiel la diminution est particulièrement notable à la famille formation des maîtres (-45%).

Une analyse détaillée par programme d'études révèle que:

- la croissance des inscriptions à temps partiel en sciences et en sciences humaines est essentiellement due à l'ouverture du certificat en enseignement des mathématiques et des sciences et du certificat en éducation morale;
- les centres régionaux ont limité la décroissance des inscriptions dans les programmes de formation des maîtres.

Ces informations et ces données semblent donc indiquer qu'à moins de changements imprévisibles, les effectifs des programmes en formation des maîtres devraient décroître graduellement au cours de la période triennale qui s'amorce. Elles indiquent à coup sûr que la formation des maîtres, identifiée à la loi constitutive de l'Université et s'alimentant à l'axe éducation, mérite une réflexion et une évaluation qui intéressent tous les secteurs de l'Université. Il faut, ici, renouer avec et poursuivre la 8e orientation du plan triennal 1979-82, avec les nuances qui suivent. Dans la mesure où les programmes de formation des maîtres ont répondu à la plupart des besoins de la formation initiale et pour une large part à ceux du perfectionnement, d'autres préoccupations sollicitent les énergies des professeurs de l'Université en cette matière: notamment les activités ponctuelles de perfectionnement des maîtres en exercice, l'attention portée aux enfants de milieux défavorisés, l'encadrement des enfants surdoués, le rôle des parents à l'école,

l'évaluation des programmes, la formation à l'utilisation des technologies nouvelles en éducation, l'utilisation des ressources du milieu à des fins pédagogiques, la formation de formateurs pour d'autres milieux que l'école, l'alphabétisation des citoyens, la coopération internationale, etc. Voilà autant de pistes qu'il s'impose désormais d'évaluer en termes de programmes d'études et de recherches.

En cette matière, l'UQAM n'est pas seule. Le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires, les associations de parents, les syndicats d'enseignants, les étudiants eux-mêmes expriment des attentes ou des volontés à l'égard du système d'enseignement. Pour sa part, coïncé entre les contraintes budgétaires et le déferlement de technologies nouvelles, ce système est appelé à évoluer (pour le meilleur ou pour le pire). Tout cela appelle une réflexion de ceux qu'intéressent l'éducation et la formation des maîtres. Mais cette réflexion, l'UQAM doit la mener pour ses fins propres. Elle ne peut en tant qu'université demeurer à la remorque des politiques du Ministère.

Il s'ensuit donc l'impérieuse nécessité de repenser un certain nombre de pratiques et d'activités acquises tout comme il est loisible d'interroger l'organisation dont s'est dotée l'Université pour répondre aux besoins précédemment évoqués. Tel est le sens de la présente orientation qui invite les unités impliquées, mais aussi toute la collectivité, à un effort urgent d'analyse et de réflexion. En cette matière, il faut oser explorer des chemins nouveaux tout en poursuivant, par ailleurs, des voies dont la valeur est établie.

Évolution des nouveaux inscrits de premier cycle aux programmes d'enseignement, d'information scolaire et professionnelle et de gestion des politiques scolaires de l'automne 1978 à l'automne 1982, par famille et par régime d'études

Premier cycle	1978		1979		1980		1981		1982	
	T.C.	T.P.								
Famille										
1. Arts	38	14	41	24	45	21	41	20	63	20
2. Formation des maîtres	493	467	494	440	557	484	540	386	344	265
3. Lettres	58	95	41	125	58	212	36	178	25	87
4. Sciences	22	40	22	40	32	27	29	37	16	173
5. Sciences de la gestion	1	6	1	8	3	6	4	0	2	2
6. Sciences humaines	21*	21*	35	43	54	62	44	32	24	71
7. Total des programmes d'enseignement	633	643	634	680	749	812	690	653	474	618
8. Total des programmes	2664	2587	2804	2741	3574	3615	3854	3957	3368	3440
9. % : (7) ÷ (8)	23.8	24.9	22.6	24.8	21.0	22.5	17.9	16.5	14.1	18.0
10. % : (2) ÷ (8)	18.5	18.1	17.6	16.1	15.6	13.4	14.0	9.8	10.2	7.7

* Excluant les inscriptions au baccalauréat d'enseignement en sexologie.

(1) Yolande Lavoie, Les enseignants du Québec de 1965-66 à 1971-72, MEQ, D.G.P., Québec, avril 1974.

(2) André Lespérance, Situation de la formation et du perfectionnement du personnel du système scolaire québécois, diverses années, MEQ, DGES, service de la Formation des maîtres.

ORIENTATION 6: Développer la collaboration et la coopération interinstitutionnelles.

Au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM entend poursuivre ses efforts de collaboration et de coopération interinstitutionnelles.

De multiples partenaires sont susceptibles de s'associer à l'UQAM. Avant d'en dresser la liste, il faut établir le sens de cette volonté: fortement souhaitée par le ministère de l'Éducation, la collaboration interinstitutionnelle a pour but d'éviter les duplications inutiles et de favoriser des effets de synergie. Pour l'UQAM, la collaboration et la coopération avec d'autres organismes ont pour but d'accroître ou d'améliorer la qualité des activités d'enseignement, de recherche, de création et de service à la collectivité, ainsi que de gestion des ressources humaines et matérielles. La coopération avec d'autres établissements universitaires est, en particulier, un moyen de développer les programmes de 2e et 3e cycles. En choisissant de développer ces échanges au cours du prochain plan triennal, l'UQAM identifie également les partenaires possibles:

- les établissements universitaires québécois;

- les établissements universitaires non-québécois;
- les milieux socio-économiques: cette catégorie très vaste rassemble aussi bien les milieux syndicaux, populaires, gouvernementaux que les milieux industriels et d'affaires. L'UQAM, se voulant accueillante à des partenaires divers, doit préserver son autonomie, sa responsabilité et son intégrité institutionnelles;
- les unités de recherche et développement publiques ou privées.

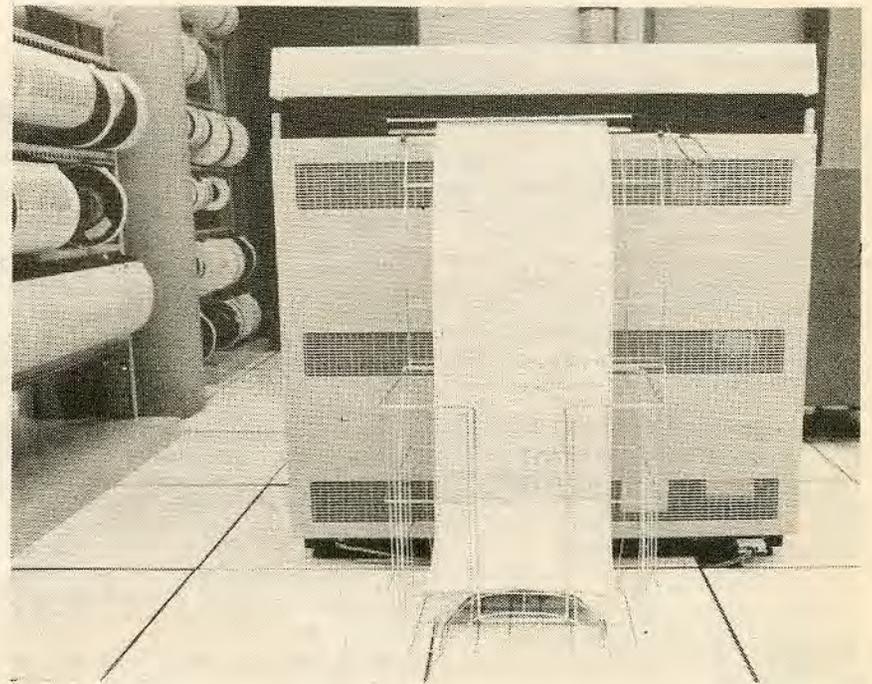
Cette volonté de développer la collaboration et la coopération exprime un souci de promouvoir les intérêts fondamentaux de l'UQAM, dans le respect des partenaires. La politique de collaboration et de coopération n'est pas une politique de prestige, mais de nécessité et d'utilité; en ce sens, elle implique les unités de base et n'a aucun sens sans cette implication. Au cours du plan triennal 1982-85, les entreprises de collaboration et de coopération interinstitutionnelles devront donc répondre à trois critères: (1) impliquer des unités de base; (2) promouvoir les intérêts des diverses unités ou composantes de l'UQAM et (3) favoriser l'insertion de l'UQAM dans les divers milieux où elle intervient.

ORIENTATION 7: Accroître la qualité et l'efficacité du support direct à l'enseignement, à la recherche, à la création et aux services à la collectivité par l'utilisation des technologies nouvelles maintenant disponibles.

Au cours du plan triennal 1982-85, tant pour les activités de support à l'enseignement, la recherche, la création, les services à la collectivité que pour les activités de support à la gestion, la collectivité universitaire dans son ensemble devra s'efforcer d'utiliser le plus et le mieux possible les nouvelles technologies.

L'utilisation de la bureautique et de façon plus générale de la micro-informatique, devrait permettre un enrichissement qualitatif des tâches administratives et des fonctions de bureau, accroître la motivation, faciliter la production et la diffusion des résultats de recherche.

L'apprentissage des bases de l'informatique devrait se généraliser à l'ensemble des programmes d'enseignement et intégrer progressivement la compréhension et l'usage des nouvelles technologies à la formation des étudiants.



Enfin, le développement de la télématique, des banques de données et de leurs interactions entraînera certainement un élargissement des champs d'information et des modifications profondes aux moyens de diffuser les informations tant administratives qu'académiques ou plus strictement promotionnelles.

L'utilisation et l'implantation des nouvelles technologies devront se faire avec prudence et sur la base d'analyses très soigneuses des coûts. Cependant, l'UQAM entend se développer dans ce domaine, puisque l'utilisation des technologies

nouvelles est susceptible d'apporter des bénéfices nombreux et précieux qui vont d'une qualité accrue des processus d'enseignement à la substitution de tâches enrichies et stimulantes aux tâches mécaniques et répétitives de plusieurs catégories d'employés.

Cette orientation exprime une volonté ferme de profiter des progrès technologiques, disponibles, pour rendre plus efficaces, à moindre coût, et plus motivantes, les diverses activités universitaires et par ce biais, pour mieux affirmer les valeurs et les projets propres de l'UQAM.

ORIENTATION 8: Accroître la qualité et l'efficacité et la disponibilité du support institutionnel apporté par les services aux activités universitaires.

Au cours du Plan triennal 1982-85, la collectivité universitaire compte accroître la qualité, l'efficacité et la disponibilité du support institutionnel à l'enseignement, à la recherche, à la création et aux services à la collectivité.

En ce sens, la collectivité universitaire s'efforcera de mieux ajuster les ressources qui sont affectées au support institutionnel, notamment du point de vue quantitatif. Les services de soutien institutionnel ont au cours de ces dernières années donné plus que leur juste part afin de rendre les meilleurs services possibles, avec très souvent des ressources financières et humaines insuffisantes. Les études du ministère de l'Éducation à ce sujet sont très claires: l'UQAM est la plus performante des universités québécoises, en ce qui a trait aux services institutionnels de soutien aux diverses fonctions universitaires. Si la pression qu'ont connue et que connaissent encore ces services de soutien par manque de ressources humaines et financières se maintenait, il s'ensuivrait de sérieux problèmes de qualité. Cette orientation vise donc à améliorer la qualité, l'efficacité et la disponibilité des services en leur rendant disponibles des ressources financières et humaines adéquates afin qu'ils puissent répondre aux besoins et aux attentes de la collectivité universitaire de l'UQAM.

Par ailleurs, l'un des objectifs majeurs inscrits sous cette orientation sera

de réaliser l'intégration physique de l'université et la construction de la deuxième phase du nouveau campus ou à tout le moins de faire progresser significativement ce projet.

Enfin l'une des préoccupations marquantes de cette période triennale sera de promouvoir et de diffuser à l'extérieur les réalisations de la communauté universitaire: il est très important que le milieu connaisse ce qui se réalise à l'UQAM, afin que l'institution soit appréciée à sa juste valeur et qu'ainsi elle joue mieux le rôle que lui assigne la société.

Une préoccupation globale

Les axes et les orientations du plan triennal 1982-85 devront faire place à une préoccupation globale supplémentaire: à l'invitation du Comité de désérialisation des rôles qui a déposé son rapport à la Commission des études, lors de son assemblée du 8 juin 1982, l'UQAM doit poursuivre, au cours des prochaines années, le travail qu'elle a déjà entrepris pour réaliser une égalité toujours plus grande des femmes et des hommes et dissiper toute discrimination sexuelle. Dans ce domaine, comme dans plusieurs autres, l'UQAM entend continuer à aider la société québécoise à progresser dans la voie de l'égalité des personnes au-delà de toute discrimination sexuelle.

Le plan triennal 1982-1985

III Les axes disciplinaires de l'Université du Québec à Montréal au cours du plan triennal 1982-85

Introduction

Compte tenu de la problématique générale qui est présentement celle de l'UQAM ainsi que des huit (8) orientations définies au chapitre précédent et retenues pour le plan triennal 1982-85, il faut maintenant préciser les axes, c'est-à-dire les choix institutionnels en matière de disciplines et de champs d'études, qui sont inscrits au plan triennal de l'UQAM pour la période 1982-85. Pour résumer cette partie du plan triennal, une phrase en deux temps suffira: d'une part, l'Université du Québec à Montréal entend consolider ses acquis; d'autre part, elle entend procéder à des développements soigneusement sélectionnés qui lui permettront de constituer progressivement un nouvel axe, à partir de certains de ses acquis. Le présent chapitre explicite ces choix disciplinaires.

Les acquis disciplinaires de l'UQAM

Depuis 1969, l'UQAM a développé des activités d'enseignement, de recherche, de création et, plus récemment, de services à la collectivité dans six grands axes disciplinaires ou six grands regroupements de disciplines et de champs d'études:

- ARTS
- ÉDUCATION
- LETTRES ET COMMUNICATIONS
- SCIENCES
- SCIENCES DE LA GESTION
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Ces six axes expriment l'éventail des disciplines et des champs d'études que l'on retrouve à l'UQAM. À l'intérieur de chaque axe, l'on retrouve des ramifications particulières: par exemple, l'axe des arts se manifeste par les arts visuels (arts plastiques, design), par les arts de l'interprétation (théâtre, musique, danse) et par l'étude des arts; l'axe sciences humaines et sociales connaît quant à lui deux expressions spécifiques: l'une est de l'ordre des disciplines fondamentales, l'autre de celui de l'intervention sociale et professionnelle. Par ailleurs, certaines disciplines particulières apparaissent dans plus d'un axe: la psychologie se manifeste en sciences humaines et en éducation, les sciences économiques en sciences de la gestion et en sciences humaines, etc. Mais, au-delà de ces précisions et de ces nuances, les six axes expriment bien les grands développements disciplinaires construits par l'UQAM depuis 1969.



Au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM entend maintenir ses six axes historiques mis en place depuis 1969.

En maintenant ses six axes historiques, l'UQAM confirme son rôle d'université à part entière et réaffirme sa volonté de poursuivre ses activités dans des domaines où elle a fait ses preuves et où elle dispose de ressources qualifiées et expérimentées, dans des domaines qui correspondent aux besoins du milieu montréalais et de la société québécoise, et dans des domaines où elle peut poursuivre des activités d'enseignement, de recherche, de création et de services à la collectivité, dans des domaines, enfin, couvrant un éventail de disciplines et de champs d'études dont la largeur correspond bien à la notion même d'université. Ceci dit, le maintien des six axes historiques doit se comprendre à la lumière d'un certain nombre de considérations importantes.

(1) Les six axes historiques ne sont pas également bien développés aux trois niveaux de formation universitaire:

- au premier cycle, l'UQAM offre près d'une centaine de programmes d'étude différents (baccalauréats et certificats). Les deux types de programmes sont présents à des degrés divers dans chacun des six axes et, sous réserve des développements identifiés dans la deuxième partie de ce chapitre, l'on peut dire que l'amplitude horizontale de l'UQAM, au premier cycle, est respectable. À partir des ressources existantes (ressources professorales et répertoire de cours), il est possible de développer de nouveaux programmes de certificats pour répondre à des besoins précis; mais, pour les six axes historiques, le stock de programmes de baccalauréats apparaît fort convenable, d'autant plus que, pour les personnes inscrites, il peut être complété et personnalisé par le cumul de certificats. Au premier cycle, les six axes historiques sont bien représentés;
- au second cycle, les deux tiers des départements gèrent une maîtrise ou un certificat ou participent à de tels programmes à caractère multidisciplinaire. Pour les départements qui n'oeuvrent pas à ce niveau, des développements apparaissent désirables et devront faire l'objet d'une attention soutenue, sur la base des ressources existantes;
- au troisième cycle, trois axes seulement sont dotés de programmes: sciences humaines et sociales, sciences de la gestion, lettres. Il faut donc prendre les dispositions requises afin que, en conformité avec l'orientation 2, les six axes assument des activités de niveau doctoral (selon les voies proposées à cette orientation 2).



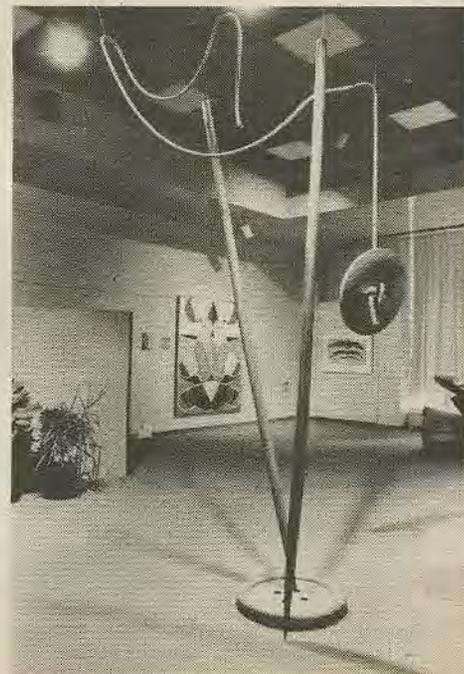
Le maintien des six axes implique donc un effort pour compléter, en termes de programmes de 2e et 3e cycles, ceux qui appellent de tels compléments. Comme cela a été précisé à l'orientation 2, de tels développements font particulièrement appel aux ressources actuelles.

(2) Le maintien des six axes historiques ne signifie pas que chaque programme d'étude actuellement offert doit être maintenu: divers facteurs, à l'analyse, pourraient justifier la révision en profondeur et l'élimination de certains programmes. Certains éléments des axes historiques, par ailleurs, devraient même être renforcés: ainsi, par exemple, on pourrait réfléchir en ce sens sur l'aspect intervention sociale et professionnelle de l'axe sciences humaines et sociales. Mais, dans tous ces cas, il est indispensable de mieux utiliser les ressources en place pour le développement. À cette fin, il faut d'abord évaluer attentivement les programmes d'études existants pour déterminer ce qui doit être conservé et identifier ce qui pourrait être fermé, fusionné, allégé ou modifié de façon à libérer des ressources pour d'autres activités. La volonté de l'UQAM d'être une université complète commande le maintien des six axes historiques; mais cette volonté n'exige pas le maintien de chaque programme particulier; au contraire, l'abandon de certaines activités, notamment par suite du déclin de la demande, pourra libérer des ressources utilisables autrement et mieux pour la consolidation des axes historiques.

(3) Le maintien des six axes historiques implique un nouvel effort au titre du développement de la recherche et de la création. Ces six axes acquerront d'autant plus de substance qu'ils s'exprimeront à la fois par des activités d'enseignement et par des activités de recherche et de création. Or, à cet égard, la situation est variable d'un axe à l'autre: la notion de recherche, si elle est claire dans certains axes, s'exprime moins facilement dans d'autres; en outre, l'adoption récente d'une politique de la création doit donner lieu à un effort soutenu dans l'axe des arts en vue, notamment, d'établir les assises de développements ultérieurs de la programmation de 2e et, éventuellement, de 3e cycles. La volonté institutionnelle de développer la recherche et la création, exprimée par l'orientation 2, se conjugue avec la volonté institutionnelle de maintenir les six axes historiques.

(4) Comme dans le cas de l'articulation des orientations 1 et 2, le maintien des six axes historiques ne doit pas conduire à des conclusions univoques en matière de ressources. Dans la gestion des divers types de ressources, il faut arriver à un partage optimum entre les activités existantes et les activités nouvelles dont le développement s'impose. Les six axes historiques bénéficient déjà d'une base de ressources respectable; il ne leur est pas interdit d'obtenir de nouvelles ressources; mais, si l'Université doit développer des activités nouvelles, comme le demandent les orientations 1 et 2, elle devra y affecter des ressources, nouvelles aussi bien qu'existantes. Voilà pourquoi il s'imposera dans le plan triennal 1982-85 de poursuivre le développement des axes historiques par une meilleure utilisation des ressources en place, en repensant l'affectation actuelle de ces ressources aux activités déjà mises en place. Dans cet ordre de problèmes, il faut éviter de tirer des conclusions mécaniques.

Dans son plan triennal 1982-85, l'UQAM, réaffirmant sa volonté d'être une université complète, maintiendra donc ses six axes historiques. Une meilleure utilisation de ses ressources permettra, avec une partie d'éventuelles ressources nouvelles, de consolider ces acquis nécessaires aux besoins de la société québécoise.



Développement d'un axe nouveau

Aux six axes historiques, l'UQAM choisit d'ajouter un axe nouveau et complémentaire. Au cours du plan triennal 1982-85, l'UQAM entend développer un axe en sciences appliquées. Il s'agit là d'un choix qui repose sur un consensus institutionnel conditionnel mais ferme et précis. Il s'agit aussi d'un choix qui ne se réalisera pas totalement au cours du plan triennal 1982-85, mais qui engage l'UQAM au-delà de ces trois années. Il s'agit, enfin, d'un choix très prudent et sélectif qui est compatible avec le maintien des six axes historiques. Ce choix se comprend et se justifie par l'analyse qui suit.

Un consensus institutionnel

Le choix de développer cet axe nouveau repose d'abord sur un consensus institutionnel qui s'est dégagé de la consultation sur la première phase de préparation du plan triennal 1982-85.

Il est justifié de parler de consensus dans la mesure où la quasi-totalité des unités se déclarent favorables au développement d'activités d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences appliquées. Certaines unités veulent procéder plus lentement, souhaitant que l'on ne fasse pas double emploi avec d'autres universités ou que l'on ne transforme pas l'UQAM en école technique; d'autres unités estiment que les possibilités de développement de l'UQAM en cette matière sont très limitées; cependant, nulle voix ne s'est fait entendre dans la consultation qui refuse le principe de développement en sciences appliquées. Le spectre des opinions va de l'accord complet au principe d'un septième axe à l'idée que l'hypothèse d'un tel axe fasse l'objet d'une étude attentive d'opportunité qui permettra ultérieurement d'arrêter les modalités précises d'intervention de l'UQAM. Il y a donc consensus institutionnel autour de la reconnaissance des sciences appliquées comme champ d'intervention auquel doit s'intéresser l'UQAM.

Ce consensus est conditionnel, pour plusieurs répondants, cependant, et les principales conditions peuvent se résumer comme suit:

1. La notion d'un axe en sciences appliquées doit faire l'objet d'une analyse attentive afin de bien identifier et de bien évaluer les domaines précis d'intervention de l'UQAM; il faut préférer une stratégie d'intervention sélective et limitée à une stratégie tous azimuts, pour des raisons d'efficacité interne et de complémentarité avec le réseau universitaire québécois.
2. Le développement d'un axe en sciences appliquées ne doit pas porter préjudice aux possibilités de développement normal et désirable des six axes historiques;
3. Le développement d'un axe en sciences appliquées requerra inévitablement des ressources humaines et matérielles supplémentaires, en sus d'une mobilisation accrue des ressources existantes, notamment du secteur des sciences;
4. Le développement d'un axe en sciences appliquées doit se faire à partir des acquis actuels de l'UQAM en ce domaine, tout comme la définition précise de ce nouvel axe; le renforcement, au départ, des acquis de l'UQAM en sciences appliquées n'empêche évidemment pas le développement d'activités nouvelles.
5. Le développement d'un axe en sciences appliquées doit s'inspirer de préoccupations proprement universitaires, notamment en matière de recherche; par ailleurs, ce nouvel axe, s'il implique une mobilisation particulière du secteur des sciences, appelle la collaboration de tous les secteurs de l'Université. Il s'ensuit la nécessité d'une coordination soignée et efficace du dossier.

Afin d'illustrer ce consensus conditionnel au nouvel axe en sciences appliquées, il convient de citer un exemple de prise de position reçue dans le cadre de

la consultation. Il s'agit de la position du Comité des services à la collectivité qui est citée en exemple comme représentative de ce consensus conditionnel:

"IL EST RÉSOLU:

- Que le Comité des Services à la collectivité
- 1- APPUIE l'ajout d'un axe en sciences appliquées sous réserve:
 - a) qu'une identification et une évaluation des domaines d'intervention à la portée de l'UQAM et de leur pertinence sociale précèdent tout développement;
 - b) qu'au cours du plan triennal 1982-1985, les efforts se concentrent sur les domaines où l'UQAM jouit déjà d'une infrastructure minimale;
 - c) que les développements ultérieurs en ce domaine évitent les doublons coûteux et s'harmonisent avec le milieu universitaire montréalais;
 - 2- RECOMMANDE (qu'un tel axe soit ajouté ou non) que tous les secteurs académiques soient mis à contribution pour:
 - a) saisir les effets de ces transformations technologiques sur la vie quotidienne, la vie économique et culturelle, l'organisation du travail, la vie scolaire et l'éducation des adultes;
 - b) évaluer pour chaque discipline ou axe les incidences de ces transformations dans leur propre discipline; et qu'à ce titre de nouvelles activités d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité puissent émaner de toute l'Université et ne soient pas l'apanage unique du secteur des sciences;" (extrait de la résolution 82-CSAC-117 adoptée le 6 octobre 1982).

L'atteinte de ce consensus conditionnel marque une étape importante dans l'évolution de la réflexion de la collectivité de l'UQAM. Un tel consensus fournit une base solide sur laquelle le plan triennal 1982-85 pourra être assis et édifié. Le caractère conditionnel du consensus ne doit pas être perçu comme un affaiblissement: au contraire, les conditions dont la grande majorité des unités assortissent le développement d'un nouvel axe en sciences appliquées témoignent d'une sagesse, d'une prudence et d'un réalisme très lucides et nécessaires; mais, en même temps, ces conditions témoignent d'une disponibilité et d'une approbation collectives qui conféreront une force et une légitimité indispensables au plan triennal. Si le nouvel axe que la collectivité de l'UQAM accepte de joindre à ses axes historiques est limité, ce champ pourra néanmoins être travaillé plus intensivement par l'ensemble de la collectivité.

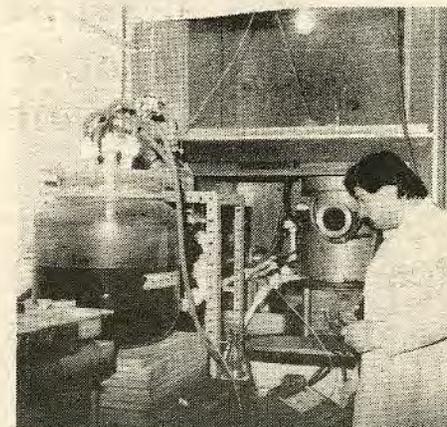
Les acquis institutionnels dans le domaine des sciences appliquées

Outre ce consensus et cette disponibilité institutionnels, le choix d'un axe nouveau en sciences appliquées repose sur de solides acquis institutionnels en la matière. À travers les six axes historiques, l'UQAM est déjà engagée dans plusieurs programmes qui relèvent des sciences appliquées et qui méritent une consolidation et un développement. Le choix de développer cet axe en sciences appliquées, loin que d'imposer un départ "ex nihilo", constitue au contraire une volonté de renforcer un acquis institutionnel important, tant en termes de programmes qu'en termes d'effectifs étudiants et de ressources, une volonté de bâtir sur des fondations déjà établies.

a) Les acquis de la programmation

L'UQAM oeuvre déjà en sciences appliquées comme en témoigne la liste des programmes qui suit, programmes qui, notwithstanding leur appartenance familiale, relèvent du champ des sciences appliquées:

- baccalauréat en design de l'environnement, qui traite du design industriel, architectural et urbain;
- baccalauréat en urbanisme: les études urbaines sont considérées, aux fins du financement universitaire, comme appartenant aux sciences appliquées;
- baccalauréat en informatique de gestion et certificat en informatique; aussi le baccalauréat en mathématiques, avec son option en informatique;
- baccalauréats en enseignement de l'électronique et de la technologie de la mécanique;
- certificat en microprocesseurs;
- baccalauréat d'enseignement professionnel, dont une composante majeure est d'ordre technologique;
- baccalauréat en géologie et maîtrise en sciences de la terre;
- maîtrise en sciences de l'environnement et certificat de premier cycle en ce domaine;



- certificat en gestion informatisée.

Des programmes en voie d'adoption (maîtrise en informatique de gestion, doctorat conjoint UQAC/UQAM/INRS) pourront éventuellement élargir les assises de l'UQAM en sciences appliquées. Par ailleurs, d'autres programmes pourraient aisément rejoindre cet axe: par exemple, le baccalauréat en communications ou la maîtrise en gestion de projet.

Il est donc légitime d'affirmer que l'UQAM est déjà bien engagée, par sa programmation de 1er et 2e cycles, dans les sciences appliquées. Le choix de développer cet axe nouveau n'est donc ni gratuit ni dénué de bases objectives dans les activités actuelles de l'UQAM. Et, au-delà de ces programmes, il faut considérer tous les enseignements qui dans d'autres programmes, relèvent des sciences appliquées et dont l'inventaire est en voie d'être complété. Dans ces conditions, le choix de développer un axe nouveau se fonde sur la reconnaissance d'acquis importants et la volonté de renforcer et développer ces acquis qui, à ce jour, ont été situés à l'ombre des six axes historiques. La reconnaissance de cet acquis institutionnel important répond à l'une des conditions que la consultation a posées comme préalables au développement des sciences appliquées.

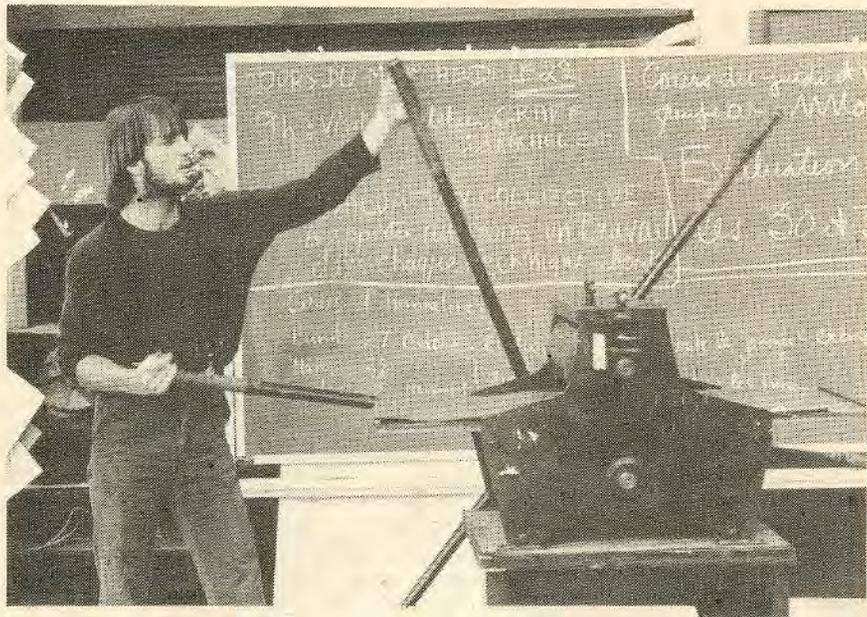
b) Les effectifs étudiants en sciences appliquées

À l'automne 1982, 10.3% des étudiants de l'UQAM sont inscrits à l'un ou l'autre de ces programmes de sciences appliquées (11.6% des temps complet et 9.3% des temps partiel). Depuis 1978, les effectifs étudiants dans ces programmes ont augmenté de 110% (passant de 1303 à l'automne 1978 à 2738 à l'automne 1982), alors que l'ensemble des inscriptions à l'UQAM pendant la même période a augmenté de 63%. Ces chiffres globaux n'indiquent pas que la croissance a été fort variable selon les programmes. Le tableau ci-joint permet une analyse plus fine.

Évolution des inscriptions dans les programmes de sciences appliquées à l'UQAM, aux sessions d'automne, de 1978 à 1982

	1978		1979		1980		1981		1982	
	T.C.	T.P.	T.C.	T.P.	T.C.	T.P.	T.C.	T.P.	T.C.	T.P.
B. en design de l'environnement	149	31	208	39	280	74	342	101	315	83
B. en urbanisme	167	42	215	42	244	42	247	66	201	60
B. en informatique de gestion	42	48	101	95	201	115	356	190	491	211
C. en informatique			6	54	19	173	47	281	79	567
B. en mathématiques (option informatique)									(70)	
B. d'ens. en électrotechnique	13	32	17	32	31	24	29	29	23	23
B. d'ens. en technologie de la mécanique	12	33	14	24	13	25	10	27	2	21
C. en microprocesseurs									4	114
B. en enseignement professionnel	14	568	16	612	20	523	8	537	9	447
B. en géologie	63	22	61	17	78	16	93	24	99	20
M. en sciences de la terre	1	8	4	6	3	19	6	18	9	16
M. en sciences de l'environnement	28	30	43	38	33	52	57	43	70	59
C. en sciences de l'environnement			30	80	25	118	46	117	36	133
Total des sciences appliquées	489	814	715	1039	947	1181	1241	1433	1338	1400
Total de l'Université	7182	9110	7779	10403	9448	12415	11295	13889	11559	15029

Le plan triennal 1982-1985



Comme indiqué à l'orientation 1, la croissance générale des inscriptions à l'UQAM n'est pas peu redevable à la croissance dans certains programmes de sciences appliquées. Pour les fins du plan triennal 1982-1985, il est important de noter que, déjà, 10% des effectifs étudiants de l'UQAM appartiennent à des programmes des sciences appliquées. C'est un autre acquis significatif.

(c) Les ressources humaines professorales

L'UQAM compte déjà des ressources humaines professorales en sciences appliquées.

Le dénombrement qui suit procède de l'identification des professeurs qui, à l'automne 1982, détenaient un diplôme universitaire dans un des domaines suivants: ingénierie, informatique, agronomie, géologie, architecture, aménagement, design de l'environnement. Détenir un diplôme universitaire dans un de ces domaines, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une première formation, n'est évidemment pas une indication d'une pratique professorale. C'est pourquoi nous avons distingué le rang des diplômés. Par ailleurs, la carrière professorale, dans ces disciplines, permet une certaine réorientation des pratiques scientifiques ou professionnelles que ne traduit pas le présent dénombrement.

Le tableau suivant répartit les professeurs qui détenaient un diplôme en sciences appliquées selon leur département et selon le rang de leur diplôme.

Département	Premier Diplôme	Deuxième diplôme	Dernier diplôme	Total
Chimie			2	2
Communications	1			1
Design			13	13
Mathématiques	3		11	14
Physique	2	1	5	8
Sc. administratives	8		2	10
Sc. biologiques	1		2	3
Sc. de la terre			6	6
Sc. de l'éducation	2			2
Sc. économiques	1			1
Urbanisme		1	6	7
	18	2	47	67

À l'automne 1982, il y avait à l'UQAM 67 professeurs réguliers ayant une formation universitaire en sciences appliquées; pour 47 d'entre eux, il s'agissait du dernier diplôme obtenu.

Il s'agit donc là d'un noyau important de ressources dont le dispersement relatif actuel pourrait être corrigé par un engagement institutionnel mieux affirmé à l'égard des sciences appliquées. Ces ressources devront être complétées, assurément; cependant, le développement ne se fera pas à partir de rien.



Il est clair, à partir de l'analyse qui précède, que les sciences appliquées sont déjà présentes à l'UQAM, en termes de programmes d'études, d'effectifs étudiants et de ressources professorales. Le choix de renforcer le développement, en ce domaine, repose sur des acquis et permet de mieux utiliser, grâce à des projets nouveaux un ensemble de ressources existantes.

Les motifs du choix

Ces données sur la programmation, les effectifs étudiants et les ressources professorales, aussi intéressantes soient-elles, ne constituent pas, en elles-mêmes un motif de choisir le développement d'un axe nouveau. Il y a, à l'origine de ce choix, des motifs très sérieux qui se résument en une phrase: **le développement de l'UQAM serait fort compromis si l'Université ne choisissait pas de soutenir un développement cohérent et vigoureux dans le domaine des sciences appliquées d'autant plus que ce développement correspond à des besoins évidents de la société québécoise.** Les principaux arguments justifiant l'engagement de l'UQAM dans les sciences appliquées doivent maintenant être présentés précisément.

(a) L'UQAM: une université ouverte à tous les savoirs

Les sciences appliquées, les techniques, la technologie constituent une dimension fondamentale de la civilisation et de la culture actuelles et contribuent comme les arts et les sciences, à façonner la société. Les sciences appliquées, les techniques, la technologie se développent à un rythme plus rapide qu'à tout autre moment depuis les débuts de la révolution industrielle, et tout donne à penser que ce développement s'accélérera encore au cours des prochaines années. Toutes les dimensions de la vie des hommes et des femmes de la société actuelle sont profondément conditionnées par les déve-

loppements techniques de tout ordre. A titre d'université à part entière et à vocation générale, l'UQAM ne peut demeurer étrangère à cette expression si fondamentale et si puissante de la civilisation actuelle. Pour l'UQAM, une percée dans le domaine des sciences appliquées est la condition sine qua non, dans le contexte des années '80, de la poursuite efficace, intégrale et contemporaine des missions que l'État lui a imparties en 1969. En d'autres termes, **le défaut d'intervenir dans le domaine des sciences appliquées au cours des prochaines années serait aussi appauvrissant qu'eût été, au cours de la dernière décennie, le défaut d'occuper le domaine des sciences de la gestion.**

Cette analyse doit être entendue correctement: il ne s'agit nullement de transformer l'UQAM en institut de technologie universitaire où l'enseignement des sciences appliquées et de la technologie évacuerait progressivement toute autre préoccupation scientifique. Il s'agit de

changements technologiques risquent d'acquiescer une importance qu'elles n'ont pas pour l'instant puisqu'on parle des changements qui se préparent comme d'une révolution tranquille.

En termes d'enseignement il est évident qu'une partie non négligeable des enseignements devront relever de l'actuel secteur des sciences. Il est cependant non moins certain qu'une bonne partie des enseignements relèveront d'autres secteurs. Mais plus fondamentalement le domaine de l'application renvoie à l'interdisciplinarité et devrait permettre de renouer plus nettement avec l'orientation que l'UQAM s'était donnée à ses débuts et que la structure modulaire devait permettre d'incarner plus qu'ailleurs. Les problèmes à résoudre techniquement doivent en effet l'être en prenant en compte l'ensemble des dimensions de l'environnement physique, humain et des ressources. Voilà pourquoi cet axe nouveau intéresse tant les départements.

Au plan de la recherche, dans le cadre des modalités actuelles de financement, il n'y a aucun doute que des possibilités d'un développement considérable sont associées au secteur des sciences appliquées. Il n'y a qu'à examiner les niveaux de financement relatifs des institutions qui ont ou qui n'ont pas de sciences appliquées. Ainsi l'écart entre les subventions moyennes de recherche d'un professeur de l'UQAM et d'autres universités s'explique pour la plus grande part par l'absence des sciences de la santé et des sciences appliquées; la subvention moyenne par professeur étant en sciences appliquées nettement supérieure à celle des sciences de la santé.

Les services à la collectivité recevront sûrement une impulsion nouvelle de l'affermissement graduel d'un axe sciences appliquées. Les modifications technologiques ont et auront des impacts tels que l'Université serait mal préparée à répondre aux besoins des groupes qui auront à les vivre si elle ne développe pas un axe important dans ce domaine.

Le choix d'un axe nouveau en sciences appliquées est donc le choix d'un moteur nouveau du développement et de l'articulation interne de l'UQAM. Un tel axe nouveau apparaît donc comme un facteur de progrès et d'innovation dans l'Université, un moteur du développement des secteurs de l'Université: l'UQAM a donc tout intérêt à explorer un domaine qui ouvre des avenues nouvelles et fécondes à des ressources qui, dans les axes actuels, n'ont pas été amenées à oeuvrer en synergie. L'ouverture de cet axe nouveau constitue donc non seulement une réaffirmation de la volonté d'être une université complète, mais le choix d'un moyen nouveau d'associer plus étroitement les autres axes et de confirmer la volonté institutionnelle d'interdisciplinarité. Le nouvel axe doit être un facteur de dynamisme, d'innovation et de qualité pour les activités universitaires d'enseignement, de recherche, de création et de services à la collectivité et un ferment de croissance et d'interaction des six axes historiques.

Pour demeurer une université complète, pour exercer pleinement ses missions et pour jouer adéquatement son rôle d'Université ouverte, démocratique et critique, l'UQAM doit soutenir le développement d'un axe en sciences appliquées, tant au plan de l'enseignement que de celui de la recherche et du service à la collectivité.

(c) La conjoncture sociale, économique et politique

Ce choix repose également sur l'analyse de la conjoncture sociale, économique et politique qui pèse sur le devenir de l'UQAM. En effet, **l'axe en sciences appliquées est d'une importance décisive pour le développement économique, social et politique de Montréal et du Québec.** La formation de spécialistes nouveaux en sciences appliquées est une composante indispensable du développement économique à une période où, plus encore que par le passé, les ressources humaines qualifiées constituent un capital collectif de première

poursuivre l'oeuvre entreprise dans les six axes historiques en l'élargissant d'une ouverture et d'un intérêt nouveau pour les réalités technologiques. Le choix d'un axe nouveau n'est pas la substitution d'un modèle d'université technologique à un modèle d'université critique et humaniste. Le choix d'un axe nouveau est la condition nécessaire de la poursuite du rôle global d'analyse et de critique de la réalité qu'exerce l'Université: il faut, en effet, être très conscient que **l'Université, tronquée des programmes d'enseignement, des préoccupations de recherche en technologie qui expriment en son sein même les aspects les plus transformants de notre environnement, des découvertes et inventions de l'esprit humain, l'Université ainsi appauvrie ne pourrait demeurer longtemps un lieu de critique et de recherche sur la société et son devenir.**

Le premier argument justifiant le choix d'un axe nouveau est **la volonté de conserver à l'UQAM son statut d'université ouverte à tous les savoirs** qui s'efforce d'embrasser toutes les dimensions de la vie de la société.

(b) Le développement d'activités dynamiques nouvelles

Deuxièmement, les sciences appliquées permettront le développement d'activités nouvelles et dynamiques d'enseignement (aux trois cycles), de recherche, de création et de services à la collectivité, non seulement pour le secteur des sciences, mais pour l'ensemble des départements de l'Université.

Le développement des sciences appliquées suscitera des activités nouvelles d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité non seulement dans le domaine des sciences et de divers autres départements appelés à le soutenir directement, mais aussi dans des disciplines où les études des conséquences des

importance. En formant des personnes qualifiées dans ses six axes historiques, l'UQAM a fait sa part pour le développement économique et social; elle doit élargir sa contribution en s'impliquant davantage dans les sciences appliquées, un peu à l'exemple des universités japonaises dont près du tiers des étudiants sont inscrits en génie.

Dans le contexte où la société québécoise se trouve, son développement économique requiert des ressources humaines hautement qualifiées dans les domaines couverts par l'axe en sciences appliquées. Le redéploiement industriel, le virage technologique qu'il implique sont en effet une impérieuse nécessité non seulement pour le Québec (qui jusqu'ici a emprunté ses technologies pour supporter son développement bien davantage qu'il n'a réellement innové), mais aussi pour l'ensemble canadien et en général pour les sociétés occidentales comme vient d'en témoigner éloquentement le sommet de Versailles. Le gouvernement du Québec, comme plusieurs organismes fédéraux et internationaux, a bien identifié l'importance des sciences appliquées et de la technologie pour la croissance économique (1).

La formation de ces ressources humaines mais aussi la recherche dans le domaine sont des tâches qui intéressent toutes les universités québécoises et cela inclut l'UQAM. Par ailleurs, le développement social et culturel de la société québécoise requiert également de ses citoyens une familiarité croissante avec le même domaine: cela aussi invite instamment l'UQAM à intervenir en sciences appliquées, et ce, grâce à l'implication de chacun de ses six axes historiques.

Le choix d'un axe nouveau en sciences appliquées est l'expression actuelle de la volonté de l'UQAM, depuis 1969, de contribuer à la formation des ressources humaines dont a besoin la société québécoise. Cette contribution, on peut dire que l'UQAM l'a apportée au cours de sa brève histoire. Nous avons déjà mentionné qu'elle avait été particulièrement importante pour des systèmes majeurs de notre vie collective: le système d'éducation, le réseau des affaires sociales et de la santé, la fonction publique. La simple poursuite dans cette voie n'est plus praticable puisque ces secteurs d'activité ont atteint des niveaux que la richesse collective permet tout juste de supporter. Un virage est nécessaire. Des voies nouvelles sont à rechercher sans quoi l'Université entrera dans une phase de vieillissement prématuré et sa volonté d'être moderne et prospective perdra de sa pertinence, de même que la contribution que la société peut en attendre.



La situation actuelle, il faut le rappeler, n'est pas seulement conjoncturelle. Parmi ces éléments de la situation qu'il est important de rappeler, notons les suivants:

- au Québec, d'octobre 1980 à octobre 1982, il n'y a pas eu de création nette d'emplois; au contraire il y a eu une diminution de 155 000 emplois;
- le nombre de chômeurs est passé en octobre 1982 à 422 000; ces données n'incluent évidemment pas ceux qui se sont découragés de chercher un emploi inexistant ou qui retardent leur entrée ou leur retour sur le marché du travail;
- le nombre de ménages bénéficiant de l'Aide sociale au Québec était de 320 000 en août dernier;
- 60% des personnes âgées n'ont pour tout revenu que leurs allocations de sécurité de la vieillesse;
- au total on estime que 40% des Québécois vivent sous le seuil de la pauvreté.

D'autres pays dont les populations et les richesses naturelles surtout sont moins importantes se tirent à de moindres coûts sociaux de cette conjoncture économique internationale. Il s'agit de fait d'un problème historique identifié depuis longtemps par les économistes, soit la faiblesse structurelle de l'économie québécoise encore trop largement dépendante de l'extraction des ressources naturelles.

À côté de secteurs novateurs, de trop nombreux secteurs industriels demeurent à la remorque de la technologie étrangère. Cet objectif de modernisation de l'industrie était inscrit au premier plan des objectifs de la révolution tranquille. Elle a renouvelé l'appareil d'État, d'éducation et des affaires sociales et de la santé. Elle n'a pas, comme le montre trop la situation actuelle, réussi aussi bien sur le plan industriel. Or les transformations qu'annoncent les nouvelles technologies risquent de mettre le Québec hors course encore plus largement. Un des principaux défis collectifs qui sollicitera le Québec d'ici la fin du siècle est donc la révision fondamentale de ses structures de production et de distribution. C'est à ce niveau que les contributions des universités devront maintenant davantage se faire sentir et c'est pourquoi globalement le domaine des sciences appliquées prend à cette fin de siècle une importance accrue. Et c'est aussi pourquoi l'UQAM est interpellée d'une façon toute particulière par la situation économique actuelle.

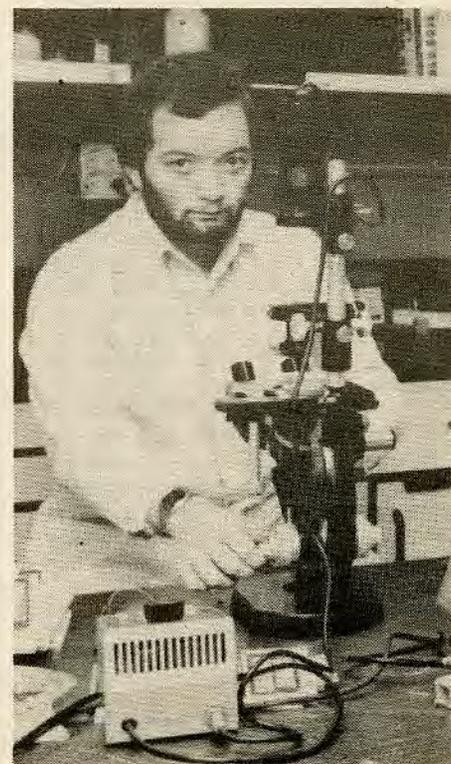
Le choix de l'axe nouveau en sciences appliquées est donc un choix social, économique et politique, pour l'UQAM, un choix qui correspond aux besoins actuels et prévisibles de la société québécoise, comme le choix d'œuvrer plus intensivement en formation des maîtres, en sciences humaines et sociales et en sciences de la gestion - choix qui a animé l'UQAM depuis 1969 - a correspondu aux besoins sociaux de cette dernière décennie. Mais, il est



important de signaler que ce choix n'est pas platement "productiviste" ou "économiste". Certes, en intervenant dans les sciences appliquées, l'UQAM veut former des ressources humaines hautement qualifiées et capables d'être productives au sens économique du terme. Cependant, puisque le choix d'un axe nouveau n'est pas synonyme de transformation de l'UQAM en école de technologie, il faut être conscient du but ultime que vise le choix: **il s'agit de doter la société québécoise de ressources humaines qui, non seulement seront productives, mais qui sauront affirmer son autonomie face aux technologies nouvelles et qui la préserveront d'une colonisation nouvelle par ces technologies qui sont actuellement mises au point, développées et promues, pour l'essentiel, par des sociétés étrangères.**

L'Université québécoise, au cours du dernier siècle, a accueilli avec réticence certaines demandes d'études qui exprimaient alors la modernité: génie, sciences sociales, sciences de la gestion. Cela n'a pas aidé à la modernisation et à l'autonomie de la société québécoise. Dans le contexte actuel, l'UQAM ne doit pas répéter cette erreur. Le choix d'un axe nouveau en sciences appliquées est justifié par une valeur fondatrice et essentielle de l'UQAM, la réponse aux besoins sociaux. **En investissant dans le domaine des sciences appliquées, l'UQAM choisit de faire sa part pour que la société québécoise maîtrise la nouvelle révolution industrielle et qu'elle ne devienne pas une colonie technologique de sociétés plus avancées.** Pour éviter un tel sort, il faut que les Québécois acquièrent minimalement une compétence d'utilisa-

tion, d'adaptation et de création des technologies nouvelles. En choisissant l'axe nouveau, l'UQAM choisit de contribuer à développer ces compétences. **Ce n'est donc pas un choix platement productiviste; c'est un choix à la fois économique, social, politique et culturel.**



(1) Sur ces aspects, on pourra, entre autres, consulter les documents suivants:

- **Le virage technologique. Bâtir le Québec - Phase 2, Programme d'action économique 1982-1986**, Gouvernement du Québec, Développement économique, Québec, 1982, 248 pages.
- **Préparons la société Informatisée, demain il sera trop tard**, Rapport du Conseil des sciences du Canada, mars 1982, 87 pages.
- **Les besoins de diplômés en génie jusqu'en 1985**, Ministère d'État aux sciences et à la technologie, Ottawa, 1981, 18 pages et annexes.
- **Biotechnologie, un plan de développement pour le Canada**, Rapport du Groupe de travail sur la biotechnologie présenté au Ministre d'État chargé des sciences et de la technologie, Ottawa, 1981, 57 pages.
- **La micro-électronique, la production et l'emploi**, document 5 de la série **Politiques d'Information, d'Informatique et de communications**, OCDE, Paris, 1981, 328 pages.

Le plan triennal 1982-1985



(d) Clientèles étudiantes et développement

Un quatrième motif pour l'UQAM de souhaiter une présence accrue dans le secteur des sciences appliquées tient au fait qu'elle est, selon toute probabilité, requise pour le maintien de ses activités actuelles et la poursuite de son développement. C'est ce qui ressort de l'analyse du développement passé de l'UQAM, et des perspectives d'évolution des clientèles étudiantes.

En effet l'histoire du développement de l'UQAM, de la croissance de ses effectifs professoraux, de ses personnels est étroitement liée à celle de ses effectifs étudiants. Cela se comprend facilement puisque l'essentiel du financement de développement a été associé aux clientèles supplémentaires. Un bref regard sur l'évolution de celles-ci permet de distinguer deux moments principaux. Celui du démarrage assuré par l'expansion des programmes de formation des maîtres, puis plus près de nous, celui qui vit les sciences de la gestion devenir le pôle de développement principal de la clientèle étudiante. Au cours de ces phases, les autres domaines de formation n'ont pas été sans connaître de développement: les sciences humaines ont eu une croissance systématique; les arts, les lettres et les sciences (ces dernières jusqu'à récemment) demeurant des secteurs moins populeux. Mais on ne peut s'empêcher de penser que sans l'existence des deux secteurs locomotives de la croissance passée, l'UQAM aurait difficilement pu disposer des ressources nécessaires à la mise au point et à l'implantation de sa programmation actuelle. Or le contexte actuel ne laisse pas présager, pour les secteurs où l'UQAM est maintenant solidement implantée, la possibilité de maintenir un recrutement étudiant pourtant requis par la nature même des règles du financement universitaire.

Comme il a été mentionné, nous avons assisté au cours des dernières années à un certain fléchissement de la demande d'enseignement supérieur. Ce fléchissement des nouvelles inscriptions a été particulièrement sensible dans certains secteurs, comme celui de la formation des maîtres et n'a pu être que partiellement compensé par des inscriptions massives dans certains programmes bien déterminés.

Ce fléchissement de la demande pouvait partiellement être anticipé. La baisse de la natalité des années '60 exige une augmentation notable du taux de la fréquentation universitaire pour que - ce qui devient de plus en plus l'hypothèse forte des études prévisionnelles - la stabilité des clientèles étudiantes au cours des prochaines années soit atteinte. Le retard traditionnel de la fréquentation universitaire des francophones et, à certains égards, la situation économique elle-même pouvaient incliner à penser qu'une telle perspective n'était pas irréaliste. Mais il devient de plus en plus évident que les scénarios d'évolution doivent prendre en compte de nouveaux éléments.

Un de ces éléments est sans doute le fait que les deux tiers des diplômés oeuvraient, il y a à peine quelques années, dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur public: enseignement, fonctions publiques, réseaux des affaires sociales et de la santé. Le secteur public affiche maintenant complet. Ainsi, en juillet dernier, on prévoyait qu'au Québec plus de 5 700 enseignants du primaire et du secondaire seraient en disponibilité cette année. Ce nombre ne tient évidemment pas compte des professionnels et cadres non-enseignants. Il n'épuise pas non plus l'ensemble des personnels qualifiés cherchant un emploi en éducation. Par exemple, au seul Bureau de placement des enseignants de la région de Montréal, le nombre de demandes d'emploi s'élevait à 2 600 en septembre. Sans chercher à départager les avis sur la question - puisque le MEQ et les syndicats d'enseignants ne s'entendent pas sur le nombre de personnes en disponibilité - il n'en demeure pas moins que ce secteur d'emploi apparaît bien occupé. Au niveau des fonctions publiques, le recrutement s'est réduit d'année en année et les responsables de la sélection du personnel ont assisté à une augmentation considérable des demandes de la part de personnes surqualifiées pour des emplois n'exigeant souvent qu'une formation secondaire. Les mêmes phénomènes ont été observés dans le réseau des affaires sociales et de la santé. Ces modifications, et nous ne croyons pas qu'elles soient conjoncturelles, n'ont évidemment pas été sans conséquences sur la situation d'emplois des diplômés. C'est ce que permet de constater la relance des diplômés de 1980-81. Et on ne peut penser non plus qu'elles seront sans consé-

quences sur la décision de poursuivre ou non des études universitaires et sur les choix des orientations disciplinaires qui seront faits par les étudiants.

Il s'ensuit donc que c'est en autant que l'offre de programmes sera accordée aux défis nouveaux du développement social que les prévisions d'une hausse de la fréquentation universitaire pourront se vérifier. Dans l'effort de modernisation du Québec que proposait la révolution tranquille, une étape vient d'être achevée: la modernisation du secteur public. Une nouvelle étape, longtemps négligée, s'engage: la modernisation de son économie. Elle passe par un renforcement de sa capacité technologique. Et c'est en autant que l'UQAM pourra y contribuer qu'elle préservera ses acquis et pourra poursuivre son développement. L'UQAM est un peu dans la même situation qu'au début des années '70 où elle a fait le choix de proposer les sciences administratives comme un de ses axes; elle doit, aujourd'hui encore, faire le bon choix.

(e) La cohérence institutionnelle

Un dernier argument justifie le choix d'un axe nouveau en sciences appliquées: la cohérence institutionnelle. En effet, l'ajout d'un axe en sciences appliquées est un choix cohérent par rapport au plan triennal 1979-82 qui identifiait l'ingénierie comme voie de développement pour le secteur des sciences. Mais, il est devenu évident que le développement d'activités en sciences appliquées revêt maintenant un caractère de très grande urgence. Puisque l'UQAM veut progresser au cours de la décennie '80 et arriver aux horizons 1990 et 2000 en même temps que le reste de la société, elle doit de toute urgence investir dans le domaine des sciences appliquées. À cet égard, le plan triennal 1982-85 marque un tournant décisif dans l'histoire de l'UQAM qui ne doit pas se retrouver hors-jeu à son terme.

À ces raisons d'accepter un septième axe en sciences appliquées, il faut ajouter une considération supplémentaire: au-delà des six axes historiques, il n'y a pas beaucoup d'autres axes nouveaux auxquels





l'UQAM peut aspirer: ainsi, le secteur des sciences de la santé est déjà largement occupé par les autres universités et, au point de vue économique, c'est l'un des secteurs où se feront le plus durement ressentir, au cours des prochaines années, les difficultés des finances publiques. Pour cette raison, et pour celles qui précèdent, l'engagement de l'UQAM dans un axe en sciences appliquées est maintenant un choix nécessaire et le seul choix possible pour élargir la base disciplinaire de l'UQAM.

Il y a plus quant à la cohérence.

Le choix d'un axe en sciences appliquées s'effectue, il faut le rappeler, en conformité avec les orientations institutionnelles retenues dans ce plan triennal 1982-85. Ainsi, le maintien de la politique d'accessibilité, la première orientation du présent plan triennal, impose d'offrir aux étudiants un éventail aussi large que possible de programmes pertinents et correspondants aux dimensions diverses et changeantes des connaissances et des pratiques contemporaines et prévisibles. **Une politique d'accessibilité socialement, économiquement, politiquement et culturellement responsable amène l'Université à offrir des programmes nouveaux, adaptés à l'évolution et aux besoins actuels et prévisibles de la société.** Au nom de l'accessibilité, il faut offrir des programmes qui préparent les diplômés à jouer un rôle social enrichissant pour la société et pour eux-mêmes. Le choix d'un axe nouveau est donc cohérent avec la priorité de l'accessibilité. Il en va de même pour l'orientation 2 qui veut le développement de la recherche, de la création et des programmes de 2e et 3e cycles: l'atteinte d'un tel objectif requiert un effort particulier en direction des sciences appliquées qui, conjuguées à la réaffirmation des axes historiques, aideront l'UQAM à mieux s'affirmer en matière de recherche, de création et d'études avancées. Enfin, l'orientation 3, qui veut accentuer la démocratisation de l'Université et de ses activités, profitera du développement d'un axe nouveau: par exemple, la mission de services à la collectivité, telle que définie dans la politique correspondante, suppose que l'Université puisse aider la société québécoise et ses groupes les moins favorisés à affronter les problèmes et les crises qui résultent d'une révolution technologique impitoyable.

Ainsi, le choix d'un axe nouveau en sciences appliquées s'inscrit dans la continuité des orientations fondamentales du présent plan triennal. **Le développement des sciences appliquées est l'un des moyens que l'UQAM doit employer pour promouvoir l'accessibilité, pour développer la recherche, la création et les études avancées et pour poursuivre son effort de démocratisation.** Voilà ce qu'implique la cohérence institutionnelle.

La nature de la portée de l'axe en sciences appliquées

Il faut maintenant en venir aux précisions essentielles sur la nature et la portée de ce nouvel axe en sciences appliquées. Dans la consultation qui a présidé à la préparation de cette première phase du plan triennal 1982-85, la collectivité de l'UQAM a identifié certaines conditions essentielles de développement du nouvel axe:

- cet axe doit être bien précisé et bien identifié afin que l'intervention de l'UQAM soit aussi sélective et efficace que possible et qu'ainsi elle ne fasse pas double emploi avec ce qui existe ailleurs et corresponde bien aux capacités de l'UQAM;
- cet axe doit être bâti à partir des acquis actuels de l'UQAM;
- cet axe doit être développé en s'inspirant de préoccupations spécifiquement universitaires: l'axe en sciences appliquées ne doit pas, par exemple, altérer le modèle d'université qui est celui de l'UQAM.

Ces conditions exprimant une sagesse et une prudence qui sont indispensables dans une telle entreprise et qui contribuent à son succès. Les pages qui suivent apporteront les précisions essentielles sur la nature et la portée de ce nouvel axe en sciences appliquées.

(a) La notion de sciences appliquées

La notion de sciences appliquées appelle un certain nombre de clarifications.

Il s'agit là d'une expression que certain considèrent vieillie. La plus récente édition du Petit Robert (1981) définit les sciences appliquées en les disant "au service de la technique". Dans le présent contexte, il s'agit d'éviter des acceptions potentiellement plus problématiques ("sciences techniques" ou "technologie") et l'expression "sciences appliquées" est d'un usage essentiellement heuristique. Il s'agit, en un mot, d'indiquer une direction d'ensemble, proposée à la collectivité de l'UQAM, d'imaginer des activités d'enseignement et de recherche ordonnées à la formation de ressources humaines nouvelles et de connaissances nouvelles susceptibles de contribuer au développement économique, social et, éventuellement, culturel. Cette notion a fait l'objet de nombreuses analyses, au Québec et ailleurs, ainsi que d'efforts de classification. Pour les fins du présent document, l'on peut résumer comme suit les dimensions les plus significatives du domaine des sciences appliquées (avec les cotes de la classification CLARDER actuellement utilisée au Québec):

0100 Ressources naturelles

Ce secteur regroupe les domaines d'étude et de recherche reliés à la production de denrées et au management des ressources (fibres naturelles, plantes, forêts, faune).

0200 Design de l'environnement

Ce secteur regroupe les domaines d'étude et de recherche reliés à la conception des édifices, des parcs, des milieux humains, et en général de l'environnement physique et social créé par l'homme.

0700 Sciences de l'informatique

Ce secteur regroupe les domaines d'étude et de recherche reliés à la conception, au développement et aux applications du domaine de l'informatique en général, et particulièrement en ce qui concerne les banques de données et les techniques de traitement connexes.

0900 Ingénierie

Ce secteur regroupe les domaines d'étude et de recherche reliés aux applications pratiques des connaissances scientifiques, à l'élaboration et au design, à la production et au fonctionnement des systèmes par lesquels on cherche à parvenir à un meilleur contrôle et à une meilleure utilisation du milieu physique de l'homme.

Enfin un certain nombre de domaines multi-sectoriels peuvent être considérés comme relevant du grand secteur des sciences appliquées.

Les sciences appliquées ainsi définies comprendraient donc des domaines d'études et de recherche apparaissant à la liste suivante qui est citée à titre d'exemple et dont le présent texte ne cherche pas à confirmer la validité épistémologique.

Sciences appliquées

01 Ressources naturelles

- 0102 Agronomie
- 0103 Pédologie
- 0104 Zootechnie
- 0105 Industrie laitière
- 0106 Oviculture
- 0107 Management des régions sauvages, des pêcheries et du gibier
- 0108 Horticulture
- 0109 Floriculture et pépinières
- 0110 Gestion en agriculture
- 0111 Économie rurale
- 0111 Économie rurale
- 0112 Les affaires agricoles
- 0113 Vivres, sciences et technologie des aliments
- 0114 Foresterie, génie forestier
- 0115 Management des ressources naturelles
- 0117 Management des pâturages
- 0170 Phytotechnie
- 0185 Consommation
- 0186 Halieutique (science des pêcheries)
- 0187 Ressources naturelles, catégorie générale

- 0188 Agriculture, catégorie générale
- 0189 Agro-biologie
- 0192 Technologies forestières
- 0193 Technologies agricoles
- 0194 Sciences du bois
- 0195 Sylviculture
- 0198 Pâtes et papiers

02 Design de l'environnement

- 0201 Design de l'environnement, architecture générale
- 0202 Architecture
- 0203 Design d'intérieur
- 0204 Architecture paysagiste
- 0205 Architecture urbaine
- 0206 Planification urbaine, sociale et régionale
- 0270 Sciences graphiques (environnement)
- 0298 Pluricatégories (design de l'environnement et architecture)

07 Sciences de l'informatique

- 0701 Informatique
- 0702 Science et systèmes de l'informatique
- 0703 Traitement des données
- 0704 Programmation des ordinateurs
- 0705 Analyse de système
- 0798 Pluricatégories (informatique)

09 Ingénierie

- 0901 Ingénierie, catégorie générale
- 0902 Génie aérospatial, aéronautique, astronautique
- 0903 Génie agricole, génie rural
- 0904 Génie architectural
- 0905 Génie biologique et biomédical
- 0906 Génie chimique
- 0907 Génie pétrolier
- 0908 Génie civil, de la construction et du transport
- 0909 Génie électrique, électronique, informatique et des communications
- 0910 Génie mécanique
- 0911 Génie géologique
- 0912 Génie géophysique
- 0913 Génie industriel et administratif
- 0914 Génie métallurgique
- 0915 Génie des matériaux
- 0916 Génie de la céramique
- 0917 Génie du textile
- 0918 Génie minier
- 0919 Génie physique
- 0920 Génie nucléaire
- 0921 Génie mécanistique, théorie des machines
- 0922 Génie de l'environnement
- 0923 Architecture navale et génie maritime
- 0924 Génie des océans
- 0925 Technologie de l'ingénierie
- 0970 Design et dessin en génie
- 0971 Géodésie arpentage
- 0972 Photogrammétrie
- 0993 Topographie
- 0994 Génie maritime
- 0995 Architecture navale
- 0996 Génie électronique et informatique
- 0997 Génie électrique
- 0998 Pluricatégories (ingénierie)

49 Multi-sectoriel

- 4990 Cybernétique
- 4991 Bionique
- 4992 Environnement, qualité du milieu, pollution



Le plan triennal 1982-1985

Cet effort pour cerner ce qu'on entend par sciences appliquées n'épuise évidemment pas le sujet. La distinction entre le fondamental et l'appliqué doit s'apprécier en termes de continuum plutôt qu'en termes de dichotomie. Par exemple, la distinction entre ce qui relève de la physique et du génie physique, de la chimie industrielle et du génie chimique, de la géologie et du génie géologique, devient parfois ténue. En ce qui a trait aux sciences de la terre, l'Opération Sciences Appliquées avait d'ailleurs déjà rencontré cette difficulté au début des années 70. Le même type de réflexion peut être fait pour les sciences biologiques comme le montre la classification fédérale.

Pour les fins de la présente analyse, les Sciences appliquées, entendues comme sciences liées à la technologie et ordonnées à une intervention pratique dans le milieu, se situent dans la liste qui précède. Mais, il est évident que tous les domaines ne sont ni également présents ni également susceptibles de développement à l'UQAM. Afin de donner suite à la consultation de la collectivité universitaire, il faut préciser, à partir de cette notion déjà sélective de sciences appliquées, quelles parties de ce domaine d'étude et de recherche constitueront le nouvel axe que l'UQAM entend développer au cours du plan triennal 1982-85.

(b) L'axe en sciences appliquées de l'UQAM

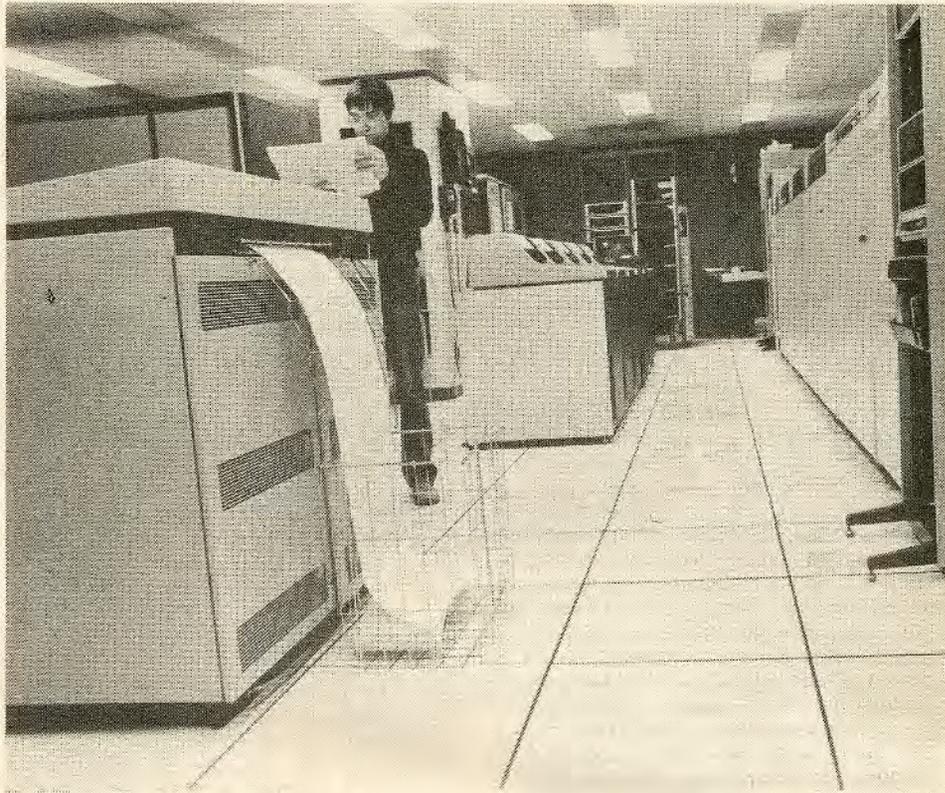
L'axe en sciences appliquées de l'UQAM s'élaborera, dans le cadre du plan triennal 1982-85, sur la base de sous-axes précis.

SOUS-AXE 1: L'informatique: ses phases physiques, ses applications et ses effets

Le premier sous-axe en sciences appliquées est celui de l'informatique: ses bases physiques, ses applications et ses effets. Il s'agit donc de la science de l'information, de l'ensemble des techniques de la collecte, du tri, de la mise en mémoire, de la transmission et de l'utilisation des informations, traitées automatiquement à l'aide de programmes mis en oeuvre sur ordinateur, en incluant dans ce sous-axe une étude minimale des bases physiques et matérielles de l'informatique (micro-électronique), de ses applications multiples et de ses effets de tous ordres.

Déjà, dans ce domaine, l'UQAM dispose, en termes de programmes d'études, d'effectifs étudiants, de ressources humaines et matérielles et d'expertise et d'expérience, d'acquis précieux à partir desquels il est possible de bâtir. Et il est urgent d'entreprendre. C'est en effet un cri d'alarme qu'a lancé le Conseil des sciences du Canada dans son rapport **Informatisons la société. Demain il sera trop tard**. Et ce même constat d'urgence se retrouve dans le document du ministère québécois du développement économique **Le virage technologique. Bâtir le Québec - Phase 2** lorsqu'on y aborde les technologies électroniques.

Il s'agit en effet d'un domaine en développement très rapide appelé à transformer de plus en plus radicalement nos fa-



çons d'apprendre, de s'informer, de consommer et de produire. Au cours des dernières années, en plus des applications classiques de l'informatique, trois secteurs majeurs se sont définis: la **robotique** qui comprend la fabrication assistée par ordinateur et la conception assistée par ordinateur; la **bureautique** où des premiers appareils de traitement de textes, on est passé au classement électronique, au courrier électronique, au traitement de l'information; la **télématique** qui découle de l'apparition d'ordinateurs personnels de moins en moins coûteux et de leurs possibilités de communication avec les banques d'informations. Ces domaines de pointe, si on en fait l'analyse en termes de besoins de formation ou de recherches, reposent sur trois types de technologies: celui du matériel, celui du logiciel et celui du médiaciel (1). L'on doit cependant ajouter que ce type d'analyse qui distingue à la fois les

secteurs d'évolution les plus significatifs et les niveaux de technologies ne doit pas voiler le mouvement d'intégration qui s'y produit. À l'horizontale, pour ainsi dire, on parle déjà d'intégration de la fabrication assistée par ordinateur et de la conception assistée par ordinateur, de celle-ci avec les contraintes découlant des études de marché, etc. À la verticale, les solutions les plus récentes aux problèmes d'utilisation des ordinateurs pour le travail de bureau inversent le mode habituel de raisonnement partant des besoins bien concrets de l'utilisateur et d'une transparence nécessaire de l'outil pour ensuite mettre au point les logiciels et les matériels adaptés à ce contexte. Ces évolutions au domaine de l'informatique et de ses applications auront des conséquences sociales, culturelles, politiques et économiques considérables dont on n'entrevoit, pour l'instant, que les premières manifestations; elles suscitent des besoins considérables de recherche et de main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Tel est le champ scientifique, disciplinaire, professionnel que constitue le sous-axe en informatique. Pour l'UQAM, toutes les dimensions de ce sous-axe ne sont pas également accessibles. Donc, ici encore, des choix seront nécessaires qui devront être effectués très soigneusement. Cependant, certaines préoccupations s'imposent, par exemple relativement aux bases physiques de l'informatique. Si l'UQAM n'a pas à s'engager massivement dans ce que l'on appelle le "hardware" ou le matériel - car, dans ce domaine, la recherche et le développement de priorités se font souvent en dehors de l'Université - il faudra néanmoins prévoir des développements minimaux en micro-électronique: il s'agit d'études et de recherches indispensables à une compréhension adéquate des ordinateurs pour pouvoir judicieusement en comprendre les possibilités d'application. Voilà pourquoi le sous-axe fait référence non seulement aux applications et effets de l'informatique, mais aussi à des bases physiques.

Au-delà des considérations sur la pertinence scientifique, sociale et culturelle, divers ordres de motifs justifient le choix par l'UQAM de l'informatique, ses applications et ses effets comme sous-axe de développement.



(1) Par ce terme, nous entendons l'ensemble des techniques qui visent à rendre l'utilisation de l'ordinateur conviviale, congruente avec le fonctionnement de l'esprit humain, avec les habitudes de travail, etc.; en somme à éviter que tous deviennent informaticiens pour pouvoir bénéficier des possibilités de l'outil.

La nouveauté du domaine

Malgré que l'on puisse retracer l'histoire du développement industriel de l'ordinateur jusqu'à la dernière guerre mondiale (on ne peut dire qu'il s'agisse là d'une longue histoire), les transformations que connaissent présentement les techniques et la multiplication de leurs applications, en font un domaine nouveau. Du coup c'est un domaine où l'UQAM n'accuse pas de retard notable par rapport aux autres universités. C'est à la fois un domaine où, compte tenu de son étendue, la programmation originale demeure possible et où, considérant la variété des besoins, la contribution de plusieurs institutions universitaires est nécessaire et ce même dans les contraintes financières actuelles du réseau universitaire québécois.

Une occasion de développements multiples

On peut croire qu'une intensification du développement de l'informatique et de ses applications représente une occasion de développement important. C'est en effet un lieu de rencontre de plusieurs disciplines. En amont, ces disciplines reposent sur les disciplines suivantes: mathématiques, physique particulièrement du côté de l'électronique et de l'optique, du génie électronique, du génie mécanique, du génie des systèmes, de la cybernétique, etc., alors qu'en aval elles rejoignent de nombreuses disciplines pour constituer des champs d'étude, de recherche et de pratiques spécifiques: gestion informatisée, vérification informatique, design par ordinateur, médiatique, enseignement assisté par ordinateur, analyse informatisée de contenus, traduction assistée, traitement de texte, etc. Dans cet esprit un développement significatif des sciences de l'ordinateur et de ses applications exige en soi de nouveaux enseignements et de nouvelles recherches sur lesquels pourront s'appuyer les développements futurs de multiples champs disciplinaires. Et il est très important de souligner que toutes les disciplines présentes à l'UQAM peuvent se lier à ce sous-axe.

Un développement qui doit devenir significatif

Ne pas privilégier le développement dans ce domaine ne ferait qu'empêcher l'émergence de l'UQAM à un niveau d'intervention significatif. Cela empêchera également la société québécoise d'acquiescer les ressources humaines dont elle a absolument besoin pour maîtriser la révolution technologique que porte le développement actuel de l'informatique.

Enfin, à ces motifs, s'ajoute la prise en considération que l'UQAM devra, comme l'indique l'orientation 7, accroître son informatisation pour le support de ses missions fondamentales. Nous croyons que cette orientation facilitera la mise en place de ce sous-axe tout comme celui-ci, par la présence d'équipes et de ressources, le développement de compétences qu'il implique, pourrait contribuer grandement à éclairer les choix qui devront être faits.

Ces motifs expliquent le choix de l'informatique, de ses applications et de ses effets comme voie privilégiée d'une implication significative de l'UQAM dans le domaine des sciences appliquées.

Le choix de l'informatique, de ses applications et de ses effets comme premier sous-axe en sciences appliquées ne doit pas, par ailleurs, être interprété comme une approche tous azimuts de cette technologie. Ainsi, l'objectif de ce sous-axe n'est pas d'abord dans le cadre de l'UQAM, de développer des études et des recherches de pointe sur le matériel: ces études et ces recherches se font pour l'essentiel dans des pays tels les U.S.A. et le Japon et très souvent en milieu industriel. Si elles doivent préoccuper l'UQAM, dans ce sous-axe, c'est en autant qu'elles sont nécessaires à une maîtrise adéquate de la technologie informatique mais surtout de ses utilisations et applications nouvelles les plus significatives: robotique, bureautique et télématique. L'effort de développement devra préciser les aspects particuliers qu'il entend privilégier de même que la nature de ses interventions aux différents niveaux: architecture des systèmes, architecture des réseaux, développement de logiciels et de médiacielles.

De plus en plus, l'informatique, par ses applications diverses, bouleverse la vie et les pratiques des personnes et des sociétés et ces bouleversements vont en s'accroissant. **Le premier sous-axe en sciences appliquées consiste donc à développer des activités d'enseignement et de recherche orientées vers la compréhension et l'utilisation de l'informatique, la diffusion de ses applications et le développement d'applications nouvelles et la compréhension des conséquences économiques, sociales, culturelles et politiques des applications de l'informatique.** Ce premier sous-axe intéresse à des titres divers les six secteurs de l'UQAM:

- le secteur des sciences pourra poursuivre des développements tels certains programmes qu'il a mis en place au cours des dernières années;
- le secteur des sciences pourra s'associer aux autres secteurs pour développer des

activités d'intérêt commun: application de l'informatique à des domaines disciplinaires précis, etc.;

- chaque secteur pourra étudier, du point de vue des diverses disciplines ou champs d'étude, les conséquences de l'application des technologies informatiques à la vie de la société.

Le sous-axe sur l'informatique, ses applications et ses effets a donc un quadruple mérite: il est d'un intérêt et d'une pertinence scientifiques indéniables; il correspond à des acquis de l'UQAM; il intéresse l'ensemble de l'Université; il correspond à des besoins économiques et sociaux très importants. C'est un domaine où l'UQAM peut intervenir sans faire double emploi avec ce qui existe ailleurs. C'est un domaine, enfin, dont l'importance ira en croissant au cours des années à venir: en dévelop-

pant ce sous-axe sur l'informatique et ses applications, l'UQAM privilégie un domaine très dynamique.

Le sous-axe sur l'informatique et ses applications correspond donc aux principales conditions que la collectivité de l'UQAM a posées au développement d'un axe nouveau, conditions rappelées au début de cette section. La nouveauté de la technologie informatique et de ses applications, la grande diversité des applications, l'importance socio-économique, culturelle et politique de l'informatique en font un objet d'étude et de recherche légitime et urgent pour l'UQAM. Voilà pourquoi l'axe en sciences appliquées à l'UQAM se manifeste d'abord par un sous-axe consacré à l'informatique, à ses applications et à ses effets, ce qui intéresse tous les axes historiques de l'UQAM.

SOUS-AXE 2: L'environnement

Le second sous-axe en sciences appliquées est l'environnement. Il s'agit d'une préoccupation déjà ancienne de l'Université qui doit être réaffirmée dans le présent plan triennal.

Ce sous-axe s'exprime déjà par un large éventail de préoccupations d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité allant de l'aménagement de l'environnement à l'analyse de l'impact des activités humaines sur l'environnement naturel et à la recherche de modes de préventions et de corrections efficaces. Au-delà des activités d'enseignement qu'on retrouve dans de multiples programmes d'études, ceux qui expriment le mieux ces préoccupations sont:

- le baccalauréat en design, le baccalauréat en urbanisme;
- les certificats de premier cycle en écologie et en sciences de l'environnement;
- les maîtrises en sciences de l'environnement et en sciences de l'atmosphère.

Au cours du plan triennal 1982-85, ce sous-axe devra être confirmé et renforcé puisqu'il répond à des engagements institutionnels anciens, à des besoins socio-

économiques certains et à des intérêts scientifiques multiples.

Comme le sous-axe précédent, ce sous-axe répond aux conditions de développement des sciences appliquées formulées par la collectivité en ce qu'il repose sur un acquis, témoigne d'une originalité certaine et s'inspire de préoccupations proprement universitaires. Ce sous-axe en environnement, appelle évidemment la collaboration de l'ensemble des secteurs de l'Université, à des titres divers. Le maintien de ce sous-axe et son intégration conceptuelle au nouvel axe en sciences appliquées, permettront à l'UQAM, au cours du plan triennal 1982-85, de faire preuve de continuité et de développer, sur la base de ce qui existe, des activités nouvelles, originales et fondées sur une synergie de ses ressources. On peut penser aux développements ultérieurs que suggère, par exemple, la maîtrise en sciences de l'environnement.

Pour ces raisons, la poursuite des efforts déjà engagés dans le domaine de l'environnement doit être soutenue et amplifiée dans le plan triennal 1982-85, à titre de deuxième sous-axe des sciences appliquées.



Le plan triennal 1982-1985

SOUS-AXE 3: Enseignement professionnel et technique

Un troisième sous-axe des sciences appliquées peut s'édifier autour de l'enseignement professionnel et technique. Il y a là, comme la suite le démontre, un acquis important qu'il y a lieu de remettre en valeur.

En matière d'enseignement technique, les programmes d'enseignement en électrotechnique et d'enseignement en technologie de la mécanique sont classés depuis toujours dans le domaine de l'ingénierie en termes de majeure (0925-0839). Ces deux programmes visent la formation initiale et le perfectionnement des maîtres de l'enseignement collégial en électrotechnique et en technologie de la mécanique. Ils assurent une formation en sciences appliquées aux étudiants. Sur cet aspect, on doit noter que ces programmes incluent une bonne partie des enseignements qu'on retrouve dans les programmes de génie électrique ou mécanique. Ils suppléent, lorsque nécessaire, au manque d'expérience professionnelle des étudiants. S'ils assurent la formation pédagogique, leur préoccupation première est la formation technologique. Il est cependant à noter que la formation psycho-pédagogique n'est pas requise des professeurs du collégial. Ces programmes, à contenu technique important, ont une place importante dans le nouvel axe.

Le baccalauréat d'enseignement professionnel relève en termes de majeure du secteur éducation (08). Une composante fort importante de ce programme est cependant d'ordre technologique même si les apprentissages se déroulent sous forme de cours en industrie ou de stages industriels. Ce programme, conçu pour répondre aux besoins des maîtres en exercice et leur permettre de suivre les développements techniques, est la responsabilité de professeurs réguliers. Il revêt une importance majeure pour la formation de main-d'oeuvre de la région montréalaise puisque l'UQAM est la seule université à offrir un programme de baccalauréat dans ce secteur.

La présence de professeurs réguliers se traduira tout d'abord par un développement de la recherche relative aux contenus des enseignements au secondaire. La détermination des contenus de l'initiation à la technologie prévue au programme d'enseignement au secondaire général fait l'objet d'une étude actuellement en cours. Les

recherches porteront aussi sur les exigences techniques de la pratique professionnelle actuelle ou prévisible dans les entreprises et permettront par là la mise à jour des programmes d'enseignement professionnel au secondaire et le perfectionnement ponctuel des maîtres des différents secteurs. Par ailleurs, un secteur de recherche prometteur et plus technologique celui-là consiste dans la réalisation d'outils pédagogiques, dont la mise au point de simulateurs de soudure est déjà une retombée concrète. Au titre des services à la collectivité, on envisage au-delà du perfectionnement ad hoc des maîtres, celui des formateurs dans l'entreprise. Le développement éventuel d'une maîtrise en enseignement professionnel est envisagé.

L'UQAM par ses baccalauréats d'enseignement en électrotechnique et en mécanique et d'enseignement professionnel a de fait une vocation particulière dans le réseau montréalais. Cet acquis doit être remis en valeur comme troisième sous-axe des sciences appliquées, d'autant plus qu'il rend possible une synergie précieuse avec l'axe en éducation.



SOUS-AXES POTENTIELS

L'examen de la notion de sciences appliquées, au cours des pages précédentes, a démontré l'ampleur et la richesse de ce domaine de connaissances. En identifiant trois sous-axes pour l'intervention de l'UQAM dans ce domaine au cours des années 1982-85, le présent plan triennal ne ferme aucunement la porte à d'autres possibilités: au contraire, il est indispensable que les divers départements et les unités de programmation de l'UQAM poursuivent leur réflexion et inventorient leurs interventions possibles qui pourront être amorcées au cours du présent plan triennal et poursuivies au cours du suivant. Des problèmes du transport à la biotechnologie, de l'agro-alimentaire aux techniques fondées sur l'analyse des sols, de nombreuses possibilités existent et doivent être examinées. Le plan triennal 1982-85 pourra ainsi préparer des développements importants des plans ultérieurs et il faut dès maintenant entreprendre les analyses appropriées. Le choix des trois sous-axes immédiatement retenus est un point de départ, et non d'arrivée.

Par ailleurs, dès le présent plan triennal, des développements en sciences appliquées sont possibles qui, s'ils ne s'ins-

crivent pas directement dans les trois sous-axes retenus, pourront être accueillis favorablement comme investissements à court ou à long terme, soit pour répondre à des besoins de clientèles précises, soit pour préparer des développements de sciences appliquées au-delà du présent plan triennal.

Les trois sous-axes précédemment identifiés constituent un choix prioritaire; cependant, surtout dans la perspective du moyen ou du long terme, ce ne sont pas nécessairement les seuls choix possibles; pour cette raison, le nouvel axe est aussi porteur d'autres sous-axes potentiels auxquels il faut visser des possibilités de formulation et d'articulation. La collectivité de l'UQAM doit donc poursuivre sa réflexion.

Telles sont la nature et la portée du nouvel axe en sciences appliquées. Il s'agit d'un engagement précis, résolu, limité, mais important et prometteur. À la lumière de ce qui précède, il faut rappeler que ce nouvel axe consiste essentiellement en trois choses:

- des programmes nouveaux et des activités dont le secteur des sciences aura la responsabilité première;
- des programmes et des activités qui reposent sur l'effort conjugué de plus d'un secteur, y compris en collaboration avec le secteur des sciences;
- le développement dans chacun des six axes historiques, d'une ouverture aux préoccupations technologiques; en particulier, chacun des six axes historiques doit se préoccuper des conséquences de la révolution informatique, non seulement pour chaque discipline (au plan méthodologique) mais pour les objets qu'étudient les diverses disciplines. L'évolution de la technologie, notamment la technologie informatique, transforme tous les aspects de la vie des personnes et des sociétés; tous les axes disciplinaires de l'Université sont donc invités à analyser et à comprendre ces bouleversements. L'axe nouveau est donc aussi l'ouverture à ces phénomènes dans chaque axe historique.

Le nouvel axe est à la fois un axe nouveau qui acquerra son identité propre par rapport aux axes historiques et l'entrée à l'Université dans les axes existants, de préoccupations et de sensibilités nouvelles. En ce sens, le nouvel axe est l'affaire de toute la collectivité de l'UQAM. Par ailleurs, ce nouvel axe rejoint les grandes activités de l'Université. En ce sens, ce nouvel axe confirme, plutôt qu'il n'altère, le modèle institutionnel dont s'inspire l'UQAM. Voilà aussi pourquoi il intéresse toute la collectivité de l'UQAM.



Conditions et conséquences de ce nouvel axe

Il n'est pas possible de définir, dès cette première phase du plan triennal, toutes les conditions et conséquences du nouvel axe en sciences appliquées. Il faut réaliser la deuxième phase du plan triennal au cours de laquelle les unités de base définiront leurs buts et objectifs, lesquels donneront substance à ce choix. Il faut, aussi, compléter la troisième phase du plan, au cours de laquelle seront analysés les moyens et les ressources requis pour la réalisation des choix qui précèdent. Toutefois, il est déjà possible d'identifier certaines conditions et certaines conséquences de la réalisation du nouvel axe en sciences appliquées.

Le choix d'un nouvel axe, dans la situation difficile qui découle de la conjoncture économique et des politiques de développement du système universitaire, ne sera couronné de succès que si certaines conditions sont réunies. La première condition est évidemment de bien définir ce que sera l'axe nouveau; les pages qui précèdent ont présenté la définition actuellement la plus précise possible et ont démontré que l'UQAM a des ambitions réalistes car elles sont sélectives, spécialisées et articulées à la fois à ses acquis et aux besoins du milieu. C'est déjà une condition préalable indispensable à l'insertion de l'UQAM dans les sciences appliquées. D'autres conditions doivent être respectées pour que l'insertion de l'UQAM dans cet axe nouveau soit réussie.

Son insertion dans le champ des sciences appliquées **devra être originale**. Il est hors de question de dédoubler ce qui se fait bien ailleurs. La première raison à cela est que l'on ne le permettrait pas à l'UQAM. Il serait alors toujours possible de prétendre que les programmes existants répondent aux besoins identifiés ou que de simples modifications ou ajouts aux programmes existants permettraient de mieux satisfaire, plus économiquement et plus rapidement ces besoins. La définition des sous-axes contribue à réaliser cette condition.

Son insertion dans le champ des sciences appliquées **devra être progressive**. L'UQAM devra mettre en place de nouvelles activités au rythme duquel elle pourra y affecter des ressources, dans la perspective d'une gestion plus prospective de ses ressources et en sachant que des ressources existent déjà comme on l'a vu précédemment.

Son insertion dans le champ des sciences appliquées **devra être immédiate**. Il y va d'une certaine stabilité des ressources de l'UQAM à moyen terme et il y a peu de temps pour effectuer ce virage.

Son insertion dans le champ des sciences appliquées **devra être orientée et planifiée**. L'enjeu est en effet l'accroissement d'un domaine scientifiquement et socialement pertinent qui puisse atteindre



à l'excellence. Cela correspond, du reste, à l'une des conditions que la collectivité a posées au développement d'un nouvel axe, soit une préparation soignée et une identification précise des possibilités.

Le nouvel axe en sciences appliquées, défini selon les trois sous-axes précédemment identifiés, **reposera donc sur un double effort: d'une part, il incombe aux unités de base (modules, comités de programme, départements, familles, unités de recherche) d'imaginer et de formuler des projets qui donneront substance au nouvel axe; d'autre part, les instances législatives et les responsables des fonctions d'enseignement et de recherche devront articuler les propositions des unités de base, les évaluer et les coordonner afin que, dans le contexte économique difficile, les développements s'échafaudent de la façon la plus cohérente, la plus efficace et la plus économique possible**. En respectant ces conditions qui sont à sa portée, l'UQAM pourra, au cours du plan triennal 1982-1985, franchir des pas décisifs dans la constitution de son nouvel axe.

Certaines conséquences découlent du choix d'ajouter un nouvel axe et il faut les expliciter:

1. tout comme la double volonté institutionnelle de promouvoir l'accessibilité et de renforcer la recherche, la création et les études avancées impliquera un meilleur



leur partage des ressources entre ces deux orientations, de même **il faudra que les ressources de l'Université tant humaines que matérielles, soient gérées en vue non seulement du maintien des six axes historiques, mais également en vue de développements nouveaux;**

2. dans la mesure où le nouvel axe intéresse tous les secteurs, ceux-ci devront, dans la mesure de leur engagement, y réaffecter certaines de leurs ressources;
3. les ressources nouvelles qu'obtiendra l'Université devront servir en particulier (bien que non exclusivement) au développement d'activités nouvelles, notamment celles inhérentes au nouvel axe;
4. toutes les ressources universitaires (et non seulement celles de la fonction d'enseignement et de recherche) devront être gérées en fonction des choix du présent plan triennal, notamment en vue de faciliter la mise en place du nouvel axe;
5. L'ajout d'un septième axe n'implique pas, nécessairement, la création d'une septième famille et d'un septième secteur. Dans le cadre du présent plan triennal, la famille et le secteur des sciences ont une responsabilité particulière à l'égard du nouvel axe; l'évolution des activités pourrait suggérer de nouveaux modes d'organisation.

Ces précisions signifient, finalement, **une chose simple et importante: le nouvel axe a droit à une part des ressources actuelles et nouvelles de l'Université**. La collectivité universitaire a fait consensus autour de l'idée que le développement d'un nouvel axe ne doit pas porter préjudice aux possibilités de développement des axes historiques; cela est acquis. Cependant, l'intérêt à long terme de l'Université exige que ce nouvel axe ait aussi sa part, d'autant plus qu'il est un moyen nécessaire de réalisation des principales orientations de l'Université. Dans ces conditions, le partage le plus rationnel possible des ressources s'impose, en vue à la fois de la consolidation et du développement.

L'UQAM s'engage ainsi dans le plan triennal 1982-85 avec la volonté réitérée d'être une université ouverte à tous les savoirs. Ce choix suppose le maintien des axes historiques et l'ajout d'un axe nouveau en sciences appliquées, selon l'approche sélective précisée précédemment.

En conservant ses axes historiques et en s'ouvrant à un axe nouveau, l'UQAM sera aussi une université moderne, au service de son milieu. En ce sens, l'axe nouveau prend quasi figure d'orientation. En effet, **l'ouverture aux sciences appliquées est aussi la préoccupation d'inscrire dans les axes historiques une sensibilité au devenir de la civilisation à laquelle appartient la société québécoise et une disponibilité de tous les secteurs de l'Université à prendre ce que l'on est convenu d'appeler le virage technologique**.

Le sens fondamental de ce nouvel axe, c'est, il faut le redire, le choix de la modernité la plus actuelle dans toutes les préoccupations disciplinaires de l'Univer-

sité. Si la révolution technologique qui s'opère impitoyablement ne doit pas conduire à une nouvelle aliénation, il s'impose que les arts, l'éducation, les sciences de l'homme et de la société, les lettres et les communications, les sciences de la gestion, les sciences de la nature se l'approprient, en prennent la mesure et se l'incorporent. En participant à la mise en place de l'axe en sciences appliquées, en l'accueillant dans leurs rangs, les axes historiques s'engagent dans une entreprise indispensable d'actualisation et d'ouverture à l'avenir. Si l'UQAM, si ses diverses unités pédagogiques et administratives ne font pas leur venue du nouvel axe, l'UQAM et ses axes historiques s'empêcheront de se réaliser pleinement.

Voilà pourquoi le choix d'un nouvel axe, avec les ajustements qu'il impose, fait figure de choix prioritaire, de condition de réalisation intégrale des missions de l'Université, de cause commune de toutes les unités de l'UQAM, qui ont toutes une contribution à apporter à la mise en place des sciences appliquées et qui ont toutes un profit à en tirer.

Conclusion

Comme l'avait souhaité le Comité conjoint CA/CE, la problématique, les orientations et les axes de développement identifiés au document de consultation ont fait l'objet d'un examen approfondi par les unités pédagogiques et administratives de l'Université, les trois sous-commissions et le Comité des services à la collectivité. Le présent document reflète, avec les nuances, modifications et précisions requises, le large consensus institutionnel qui s'est dégagé de leurs avis. C'est donc une première étape de la préparation du plan triennal de l'Université du Québec à Montréal pour 1982-85 qui s'achève.

L'adoption par la Commission des études et le Conseil d'administration de la problématique, des orientations et des axes de développement pour les années 1982-85, définit le cadre général auquel les unités d'enseignement et de recherche ainsi que les services devront se référer dans la détermination des buts, objectifs et activités qu'ils entendent poursuivre au cours de cette période. Si ce sont des travaux qui conféreront toute sa portée à la première étape du processus de planification engagé en juin dernier, dès maintenant, ses résultats doivent orienter nos décisions. Il y va de la cohérence même du processus de planification et du développement institutionnel.

La conjoncture actuelle nous contraint plus que jamais à des choix réalistes, réfléchis et bien articulés. C'est en structurant la prise de décision ultérieure en référence à ces grands choix de la communauté universitaire en vue d'un développement mieux orienté et plus systématique, que l'on donnera tout son sens à la préparation d'un plan triennal et que l'on assurera à l'Université du Québec à Montréal un instrument précieux pour la poursuite de son développement.

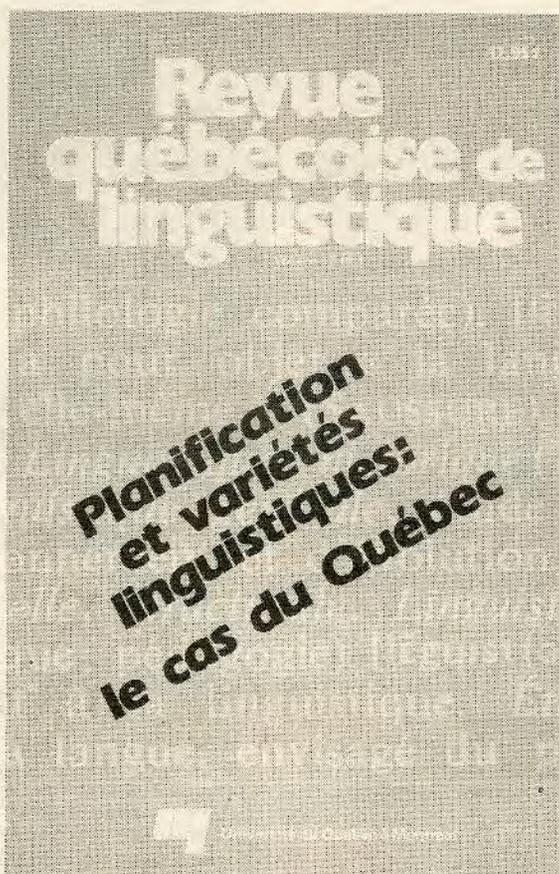
Les revues de l'Université du Québec à Montréal



Direction: Jacques Saint-Pierre,
département des sciences
administratives

La revue publie des articles de fond et des articles d'information traitant de sujets d'actualité dans les domaines de l'immobilier, de l'habitation et du développement urbain. Elle sert aussi de journal de documentation pour les universitaires et les étudiants engagés dans des programmes de formation en immobilier, architecture, urbanisme, études urbaines et environnement.

Paraît quatre fois l'an.
Abonnement régulier: 20,00\$ par
année
Abonnement étudiant: 12,00\$ par
année
Prix de vente au numéro: 5,00\$



Direction: Judith Mc A'Nulty,
département de linguistique
Responsable de la rédaction:
Jacques Labelle, département de
linguistique

Publiée par le département de linguistique de l'UQAM, la revue a pour objectif de faire connaître la recherche qui se fait dans les universités québécoises, et parfois à l'extérieur du Québec, dans le domaine de la linguistique. Chaque numéro est axé sur un thème principal. Un numéro sur deux est orienté plutôt vers la théorie linguistique, alors que l'autre porte davantage sur des sujets linguistiques concernant plus directement le Québec.

Paraît deux fois l'an.
Abonnement individuel: 20,00\$ par
année
Prix de vente au numéro: 12,95\$



Direction: André Vanasse,
département d'études littéraires

Revue publiée sous l'égide du département d'études littéraires de l'UQAM, avec le concours du ministère de l'Éducation du Québec et du Conseil des arts du Canada. Elle poursuit à travers des entrevues, des inédits, des études, des bibliographies, des chroniques, un travail d'analyse et de critique de la littérature québécoise contemporaine.

Paraît trois fois l'an.
Abonnement individuel: 19,75\$ par
année
Prix de vente au numéro: 7,95\$

**Service des publications
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8**

Au téléphone: 282-6179

Une recherche sur l'adoption

Droit aux origines, droit à l'information

En deux jours, trente-deux appels. Marie Léguerrier a été étonnée de la promptitude avec laquelle des membres de la collectivité universitaire ont répondu à son invitation, transmise par le Bulletin quotidien. En vue d'effectuer une étude sur l'adoption, lisait-on, une étudiante en travail social, elle-même adoptée, cherche à rencontrer d'autres personnes dans la même situation...

Autre sujet d'étonnement: tous les répondants ont participé à la rencontre tenue récemment à l'UQAM par le Mouvement Retrouvailles. Rencontre qui a permis à plus de 350 mères biologiques et enfants adoptés de réclamer l'abolition de la confidentialité des dossiers d'adoption; de dénoncer les articles 631 et 632 de la Loi 89 s'y rapportant, jugés rétrogrades et discriminatoires; de revendiquer le droit aux origines et le droit à l'information.

Ces revendications sont au cœur de la recherche entreprise par Marie Léguerrier, dans le cadre d'un cours donné par André Jacob, sur la défense des droits des individus et des groupes. Elle a conçu, à cette fin, un questionnaire en trois parties en se basant sur sa propre expérience. Qui sont les adoptés (âge, sexe, état civil, discipline d'étude ou emploi...)? Comment vivent-ils leur condition (l'âge d'adoption, la cause si elle est connue, les circonstances dans lesquelles ils ont obtenu cette information, leur rencontre avec la mère biologique ou les démarches entreprises pour la retrouver, l'image qu'ils s'en font, les problèmes de personnalité résultant ou non de leur statut familial particulier)? Quelle est leur position sur la question des droits: pour ou contre la confidentialité des dossiers; les droits des adoptés priment-ils sur ceux de la mère biologique? sur ceux des parents adoptifs?

Certaines constantes se dégagent déjà des réponses apportées par les personnes adoptées de l'UQAM à ce questionnaire:



Mme Marie Léguerrier

- les trois quarts d'entre elles ont fait des démarches pour retrouver leur mère biologique, ou se proposent d'en faire; sur ce, la moitié souhaite la rencontrer et l'autre pas;
- chez les moins de 30 ans, la recherche des parents biologiques est motivée par le besoin de résoudre un problème d'identité; chez les plus âgés, il s'agit plu-

tôt de satisfaire une curiosité ou de calmer des inquiétudes d'ordre médicales;

- qu'ils soient ou non intéressés à retrouver leur mère biologique, tous les répondants sont contre la confidentialité des dossiers;
- le sentiment de rejet, vécu très violemment par certains, n'est pas tellement ressenti par ceux qui sont "tombés" sur une bonne famille d'adoption, ces derniers d'ailleurs sont moins pressés de connaître leurs origines;
- une majorité de personnes interrogées n'est pas satisfaite de la famille d'adoption; ces derniers ont vécu des conflits familiaux et plusieurs ont même appris qu'ils étaient adoptés lors d'une "chance" de famille;
- les personnes adoptées ont quelque chose en commun: le contact se fait rapidement, spontanément; et toutes sont très conscientes de leur état, toutes ressentent un urgent besoin d'en parler, souvent très émotivement;
- sur les 32 répondants, 6 hommes seulement...

Une fois terminée son enquête, Marie Léguerrier pourrait mettre en branle un autre projet: celui de former, à l'UQAM, un comité d'enfants adoptés et de mères biologiques afin d'y effectuer un travail de sensibilisation, d'information et de revendication...

C.G.



Julia Bettinotti (à gauche) et Andrée Yanacopoulo

Expo le 17 mars

De A à Z des livres faits par des femmes

Au Québec, depuis une quinzaine d'années, plusieurs femmes ont brisé un monopole masculin et sont devenues éditrices. Elles ont publié en priorité des ouvrages d'écrivaines féministes. Au bout de la ligne, le nombre de lectrices a décuplé. C'est cette chaîne ininterrompue écriture-production-distribution-lecture, toute entière tissée par des femmes, qu'a

voulu mettre en évidence l'exposition "Des femmes et des livres", explique Julia Bettinotti, l'une des organisatrices.

L'exposition a lieu le jeudi, 17 mars, sur la Grande Place du Judith-Jasmin, de dix heures du matin à 5 heures du soir. Pourquoi ne pas avoir fait coïncider l'événement avec la Journée internationale des Femmes, le 8 mars?

"Trop d'activités étaient prévues ce jour-là. En ajouter une, aurait nui à l'ensemble, croyions-nous. Mais, il faut comprendre que l'exposition s'inscrit dans la foulée du 8 mars."

"Des femmes et des livres" réunira plusieurs maisons d'éditions montréalaises dont Remue-ménage, dirigé par un collectif de femmes; de la Pleine lune, dirigé par Marie-Madeleine Raoult; les éditions Quinze/collections Réelles et Idéelles, dirigées par Andrée Yanacopoulo; l'Intégrale Éditrice, dirigée par Nicole Brossard. Ces éditrices tenteront de présenter au public l'ensemble des ouvrages publiés à ce jour. L'occasion sera donc belle de se familiariser avec la littérature féministe d'ici.

Mme Bettinotti souligne que les ouvrages seront en vente aux tables. "Des étudiantes d'études littéraires de l'UQAM ont accepté de s'occuper bénévolement de ce travail."

Les organisatrices de l'expo, Mmes Bettinotti et Andrée Yanacopoulo, ont invité les éditrices-écrivaines à rencontrer le public et à discuter de leur métier. Il semble que l'UQAM soit un lieu privilégié pour ce faire: "Nous avons à l'Université un Groupe interdisciplinaire d'enseignement et de recherche sur la condition des femmes. Par ailleurs, un Comité-femmes s'attache à sensibiliser la collectivité universitaire à des problèmes spécifiquement féminins. La solidarité féminine existe à l'UQAM. Il nous reste à la cultiver; l'exposition "Des femmes et des livres" est un pas dans cette voie."

D.N.

H.S.

Thèse en socio: une archéologie de la photographie

Après un baccalauréat en communication, une scolarité de maîtrise en sociologie, Guy Bellavance vient à peine de mettre un point final à sa thèse qui constitue ni plus ni moins une archéologie de la photographie. Le sujet avait pour lui l'avantage de marier son intérêt pour l'acte même de la photographie et pour les interrogations théoriques nées de cette pratique. Mme Isabelle Gremy, du département de sociologie, a dirigé ses travaux.

Pour tout l'or du monde, M. Bellavance ne s'en serait pas tenu à l'histoire de la photographie au Québec. Dès le départ, son ambition était très nette: retracer le développement historique de la photographie sur le plan international "sans quoi, tient-il à préciser, ce qui se passe ici demeure parfaitement incompréhensible".

En tirant ses recherches "Innovations culturelles et technologie - un cas: la photographie", Guy Bellavance donne à voir l'angle sous lequel il les a poursuivies: le rapport entre le politique, le culturel et l'économique, entre l'expérience esthétique et le travail instrumental, entre les caractéristiques de ce nouveau mode de représentation et l'organisation du travail. La documentation sur le sujet est abondante. Restait à en réaliser une intégration cohérente.

Se chevauchant, quelques grandes phases ont marqué l'histoire de la photographie internationale. Celle de son invention d'abord, de sa naissance sociale en 1839 en France, issue du milieu artistique. C'est le règne du portrait sous le mode artisanal vite déclassé cependant par l'apparition des moyens de reproduction, la mise au point technique des procédés industriels qui font entrer le photographique dans une deuxième période: le début du circuit de masse. Particulièrement par l'intégration du médium dans les appareils gouvernementaux et la grande presse. L'âge d'or de la diffusion de masse - que l'on pense aux périodiques américains tels que Life - s'achèvera vers la fin des années 50 où l'arrivée du cinéma et de la télévision mettra un terme à la grande tradition documentaire photographique.

Dernière phase plus américaine qu'européenne: l'intégration de la photographie au marché de l'art et à l'appareil scolaire. Pris en charge par l'industrie, le photographique, pourtant toujours menacé de n'être qu'une technique informative, s'immisce dans les galeries et musées d'art. Du même coup, une nouvelle génération de photographes l'enseigne dans les collèges et universités. De multiples associations nationales se créent.



M. Guy Bellavance

Le photographique entre dans les mœurs.

M. Bellavance a également jeté un coup d'oeil du côté des usagers. Aussi factices qu'elles puissent lui apparaître - la réalité peut difficilement se trancher au couteau - il a retenu trois catégories: l'utilisateur ordinaire, l'amateur averti, le photographe professionnel. Chacune d'elles a sa place dans le tissu culturel, occupant une fonction propre.

Délaissant le champ restreint de la photographie, Guy Bellavance poursuit actuellement des études de doctorat à l'UdeM en théories de la communication sociale.

Au théâtre de la Grande Réplique

Vous êtes invités à assister à la première de:

La dernière manche de Raymond Duthérque dans une adaptation de Jean Barbeau

Mise en scène de Christian Rauth et Olivier Granier

Le Jeudi 17 mars à 20 heures trente

Au Théâtre de la Grande Réplique 200 ouest, rue Sherbrooke

Pour cette représentation, confirmez vos réservations à

282-3147

avant le 15 mars et deux fauteuils vous seront retenus.

Rétrospective Louise Gadbois

50 ans de fidélité à soi-même

La présente rétrospective "Louise Gadbois, 1932-1982" illustre à merveille une des missions de la galerie UQAM: faire sortir des oeuvres de l'oubli, remettre sur la place publique des artistes occultés par le temps et les circonstances.

Entièrement conçue et réalisée par la Galerie UQAM, l'exposition, qui regroupe une centaine d'oeuvres (paysages, portraits, natures mortes, dessins) a exigé un long travail de préparation. Une fière chandelle revient à Mme Monique Weinmann qui la première avait lancé l'idée d'une rétrospective Gadbois à la suite d'une exposition de certaines de ses oeuvres au Musée d'art contemporain en 1979. Luc Monette, directeur de la Galerie, a procédé avec Mme Weinmann au repérage et au choix définitif des oeuvres éparpillées chez bon nombre de collectionneurs de Montréal et de Québec. Les responsables tiennent à souligner la collaboration exemplaire des enfants Gadbois qui ont en leur possession plusieurs dessins et tableaux signés par leur mère.

On doit également à Mme Weinmann le catalogue de l'exposition dont nous avons tiré les informa-

tions qui suivent. Née dans l'autre siècle (1896), Louise Gadbois entreprend des cours de dessin en 1932 malgré de lourdes contraintes familiales (sept enfants nés entre 1920 et 1927). Chez Edwin Holgate aux côtés des Lemieux et Saint-Denys Garneau. Elle sera par contre une parfaite autodidacte dans l'art de peindre. Dès le départ, et en cela l'oeuvre de Gadbois est d'une fidélité étonnante, l'artiste s'oriente vers l'art figuratif.

Avec le Refus Global, la bataille des Anciens et des Modernes fait rage. Contre l'académisme. Pour le triomphe de l'abstraction. Du mauvais côté de la clôture, comme beaucoup d'autres, Louise Gadbois se voit isolée, mise à l'écart. Le Père Couturier lui organise sa première exposition solo en 1941 lui donnant du même coup le courage de vaincre sa tourmente et de s'obstiner dans sa propre voie: "Faites donc simplement ce qui vous chante: c'est aussi probablement ce qui chante en vous."

Depuis lors elle n'a cessé de faire chanter ce qui chante en elle, sauf durant de rares périodes d'improductivité. Sa volonté de ne pas dépendre du système



Portrait: "Tête no 2" - 1934



Nature morte: "Le petit déjeuner" vers 1950

commercial a ajouté au silence qui a fini par entourer son oeuvre. Il faudra l'exposition de 1979 pour la révéler à un public ravi. Âgée de 86 ans, Louise Gadbois peint encore dans une toujours aussi grande liberté de penser et d'agir.

Le Conseil national des arts a fourni une subvention de 10 000\$ à la Galerie pour la tenue de l'exposition qui aura lieu jusqu'au 27 mars. Du mercredi au dimanche inclusivement, de 12h à 18h, au 1400 rue Berri, salle J-R120.

D.N.



En attendant la prochaine activité, une pause au Caté étudiant.

Relance en design de l'environnement

Plus question de chômer pendant la semaine de lecture

- Information
- Formation
- Transformation

Trois objectifs que s'étaient donnés les étudiants en design de l'environnement pour leur semaine de lecture cet hiver.

Semaine de lecture? Plutôt une semaine de relance, précise un étudiant, Alain Lauzon. "Nous avons voulu donner une nouvelle dynamique à cette semaine, dite

recteur du magazine Chez soi, professeur en design au cégep du Vieux Montréal M. André Vilder. Et auquel participaient les designers Michel Dallaire et Jacques Hammon, le vice-président de l'Association des producteurs de meubles québécois, André Laurent, et un représentant de la société de développement industriel.

"Ce débat en fut un de confrontation: créateurs versus fonction-

design' environnement

de lecture, mais que plus d'un étudiant prend pour une semaine de vacances."

Alain Lauzon raconte comment est née la semaine de relance en design de l'environnement: "L'automne dernier, des professeurs avaient suggéré des modifications majeures à la semaine de lecture. Plusieurs étudiants n'étaient pas d'accord avec le type de changements proposés. Un groupe s'est réuni et a décidé de repenser la formule, de telle sorte qu'elle impliquerait l'ensemble des étudiants (les trois années) autour d'activités d'information-transformation. Nous avons présenté un avant-projet au conseil de module qui en a accepté l'essence. Puis, le groupe s'est élargi et a mis en forme un vrai programme de trois jours pour les 1, 2 et 3 mars. Le conseil de module a marché et nous a aidé à obtenir une subvention de 1 000\$ des services communautaires (PVM)."

La semaine de relance a eu lieu. Et ça été, d'après Alain Lauzon "une réussite sur toute la ligne... à part quelques petits pépins de parcours".

Le clou de la semaine?

Un débat sur l'industrie du meuble au Québec. Animé par le di-

recteur du magazine Chez soi, professeur en design au cégep du Vieux Montréal M. André Vilder. Et auquel participaient les designers Michel Dallaire et Jacques Hammon, le vice-président de l'Association des producteurs de meubles québécois, André Laurent, et un représentant de la société de développement industriel.

"Ce débat en fut un de confrontation: créateurs versus fonction-

naires. C'est d'ailleurs dans cet esprit-là qu'on l'avait organisé. Beaucoup d'idées ont été brassées, des idées qui sont dans l'air actuellement. Au Québec, on parle beaucoup d'industrie du meuble, surtout depuis qu'IKEA s'est installé à Montréal, ça a dérangé, ça ouvert les yeux de beaucoup de monde."

Plus de 130 étudiants ont assisté au débat, ce qui est "énorme", souligne M. Lauzon. Il précise que plusieurs étudiants du module ont un intérêt marqué pour la création de mobilier.

La plupart des autres activités de la semaine ont également eu du succès (conférences sur la restauration de bâtiments industriels, présentation de travaux de profs, séances de cinéma, etc.). "Même le super-spaghetti a fait salle comble, dit-il. On avait tout préparé nous-mêmes. C'est pas une sinécure de faire de la sauce pour 150 personnes, mais les profits ont été intéressants et serviront pour d'autres activités."

Selon Alain Lauzon, les profs et les étudiants veulent répéter l'expérience la session prochaine. "Il faut se retrousser les manches pour mettre le design de l'environnement sur la carte".

H.S.

Je pense me lancer en affaires...

Ah oui!

J'ouvre un atelier de débosselage!

Labatt 50

... quand on aime la bière!